Ormes

Guide pratique **2018**

Ormes

Villes et Villages Fleuris

RETROUVEZ TOUTE L'INFORMATION
DE VOTRE RÉGION

LA TRIBUNE HEBDO

LE JOURNAL D'INFORMATION
DE LA MÉTROPOLE ORLÉANAISE

WWW.TRIBUNE-HEBDO-ORLEANS.FR

506227

UNE SOLUTION NATIONALE
POUR LA GESTION GLOBALE
DE VOS PALETTES

DEPUIS PLUS DE 25 ANS,

NOTRE SAVOIR-FAIRE
AU COEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

BURBAN PALETTES
LOGISTIQUE - CONDITIONNEMENT - RECYCLAGE

déjà 19 sites

www.burban-palettes.com

Siège social
14, Rue Monbary - Pôle 45 - 45140 ORMES
Tél. 02 38 74 77 77 / Fax : 02 38 74 73 49
burban.palettes@burban-palettes.com

R-E-I
PFM
valorpal Systèmes
COOP PAL
BDEC

Chères Ormoises et chers Ormois,

Voici la nouvelle édition du *Guide pratique* de la commune.

Vous trouverez dans ce *Guide 2018* toutes les informations liées à l'activité économique de la commune, aux équipements et aux services proposés à Ormes. Comme chaque année, nous nous efforçons de réaliser un guide qui soit le plus complet possible en actualisant les renseignements et les informations contenus dans ce document.

Toutefois, Ormes évolue très rapidement. Par conséquent, des modifications seront à apporter pour l'édition 2019, alors n'hésitez surtout pas à nous faire part, tout au long de l'année, de vos remarques et de vos suggestions. Votre participation est essentielle à la mise à jour de notre *Guide municipal* (cf. coupon ci-après).

Merci à tous les annonceurs qui, par leur concours, ont permis la réalisation de ce *Guide pratique 2018*. Bonne lecture à tous.

Vice-Président du Conseil Départemental -
Maire d'Ormes, Alain TOUCHARD

Chaque année, le guide pratique est mis à jour. Cela fait l'objet d'un travail long et approfondi. Cependant, il peut subsister des informations erronées, incomplètes ou inexistantes. Vous pouvez le faire savoir en remplissant ce coupon-réponse et en le retournant à la Mairie d'Ormes (service communication) 147, rue Nationale - 45140 ORMES, par fax : 02 38 74 72 76, par e-mail : mairie@ville-ormes.fr.

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

_____

Numéro(s) de page(s) concernée(s) : _____

Modification(s) / ajout(s) : _____

Dépôt légal : 1er trimestre 2018
Directeur de la publication :
Alain Touchard, Maire
Crédit photo couverture :
Mairie d'Ormes

Collecte des informations :
Delphine Bourrier,
Angélique Paget,
☐ 02 38 70 83 15
communication@ville-ormes.fr

Conception, réalisation,
publicité et impression :
scoopcommunication,
imprimé en France
☐ 02 38 63 90 00
Fax : 02 38 63 90 01

Éditorial 3

Ormes et son histoire 5

Conseil municipal 9

Mairie 15
Organigramme

Services administratifs 19
Secrétariat du Maire – Accueil – Formalités administratives – État civil – Cimetières – Ressources humaines – Élections – Comptabilité Communication et information – Police municipale

Service Urbanisme 25

Services techniques 29

Développement durable 33

Social/Emploi/Seniors/Petite Enfance 37

43 **Périscolaire/Enfance/Jeunesse**
Calcul du quotient familial

47 **Enseignement**

51 **Aides spécifiques jeunes et étudiants**

53 **Services culturels**

57 **Transports**

59 **Services publics**

65 **Vie économique**
Plan des entreprises sur la commune – Les artisans

79 **Professionnels de santé**

83 **Associations**

93 **Cultes**

95 **Urgences**

BATIMENT MALARD
Entreprise Générale de Bâtiment
2733, route de Sandillon - 45560 SAINT-DENIS-EN-VAL
Tél. 02 38 66 38 35 - Fax 02 38 66 52 49
malard@batimentmalard.fr
506235

Alberto Coelho
Entreprise Générale du bâtiment
Maçonnerie - Carrelage
Faïence - Peinture int./ ext
Ravalement - Menuiserie
Plaque de Plâtre - Toiture
www.facebook.com / Entreprise Alberto Coelho
alberto.coelho@orange.fr - 78 rue Petit Clos de Gouchot - 45140 ORMES
02 38 74 75 69 - 06 75 60 59 65
504286

Ormes
et son histoire

Histoire et géographie d'Ormes 6

Ormes et son histoire

Histoire et géographie d'Ormes

Vivre à Ormes

Le nom de notre commune vient certainement de la dénomination d'une villa gallo-romaine : *Ulmus*. Longtemps, la vie des Ormois s'est déroulée, comme un peu partout en France, autour de son église qui était située près de la ferme d'Ormes sur la route du Mans.

Les paysans vignerons (près de 200 ha de vignes) s'y retrouvaient le dimanche.

À la fin du XIXe siècle commença le développement de notre village avec l'apparition du bourg Neuf et la construction de la nouvelle église. La mort des vignes, victimes du phylloxéra, entraîna l'exode des ouvriers agricoles vers la grande ville d'Orléans.

Notre petit village est devenu une « ville portes ouvertes sur l'Europe », avec la décision des élus en 1971 de créer un parc industriel avec le concours de la Chambre de commerce et d'industrie du Loiret.

Le choix de ce site était judicieux puisque Ormes se situe à la sortie du péage nord de l'autoroute A 10 (axe nord-sud), à 120 km de la capitale sur l'axe est-ouest entre l'Europe du Centre et l'Atlantique.

Dans le parc industriel, chaque jour 4 500 personnes viennent travailler. Le Centre routier (situé sur la commune voisine de Saran) est un carrefour logistique à l'échelon européen. Le spectaculaire développement de notre parc industriel a contribué à la transformation de notre village en une petite ville (de 1 200 à 4 100 habitants en vingt ans).

Les élus ont mené une politique de développement volontariste qui s'est traduite par une création de logements à un rythme raisonnable

LES MAIRES D'ORMES DEPUIS LE MILIEU DU XXE SIÈCLE JUSQU'À AUJOURD'HUI

Roger Seigneuret
1947-1971

Janine Rozier
1971-2001

Alain Touchard
Depuis 2001

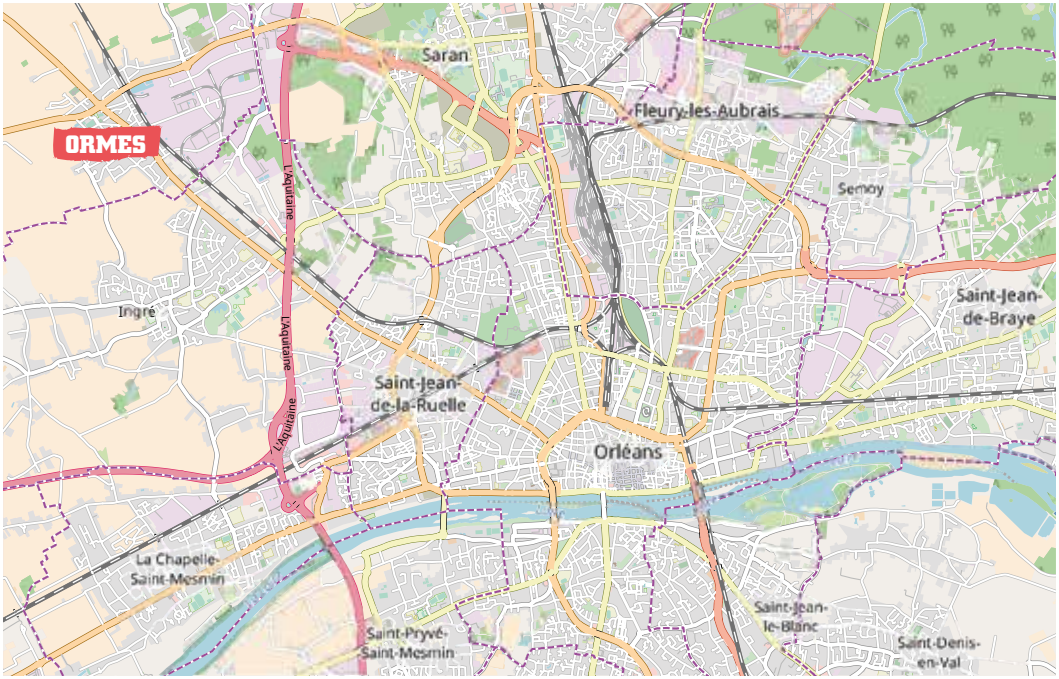

autour d'un centre-bourg moderne et convivial, avec bibliothèque, commerces et installations sportives, ainsi que des écoles d'une grande qualité architecturale.

La commune a su faire les efforts nécessaires pour fleurir et embellir son cadre de vie et notre ville est fière de ses « quatre fleurs » obtenues à l'échelon national.

Géographie

Ormes est une commune de **1 815 hectares** située à l'entrée nord-ouest de l'agglomération orléanaise autour des axes Orléans-Châteaudun et Orléans-Le Mans. Elle compte aujourd'hui environ **4 100 habitants.**

Lorsque l'on arrive par le nord ou l'ouest, on traverse les champs de blé, de maïs ou de colza de la plaine de Beauce, alors que si l'on entre par l'est, c'est le passage dans le parc industriel Pôle 45. Le paysage rural compte encore six fermes de plus de **100 ha.**

Kyriad
HÔTEL RESTAURANT

Hôtel Restaurant Kyriad

232 rue F. Perrin
45770 Saran - Tél. 02 38 73 80 80
kyriad.saran@shfrance.com
simplyhotelsfrance.com

510628

Cuisine Maison *Séminaire*

451738

Gauthier
ENTREPRISE DE FINITION BATIMENT
FAIT VIVRE VOS ESPACES

PEINTURE - RAVALEMENT - ISOLATION THERMIQUE
MAÇONNERIE - CLOISONS - FAUX PLAFONDS
CARRELAGE - PARQUETS - REVETEMENTS DE SOLS

TEL. 02.38.56.56.10 - www.gauthier-sa.fr

Menuiserie Alu
BERNARDI - SAS.COM
Métallerie
MENUISERIE ACIER/ALU
SERRURERIE
GARDE-CORPS ACIER/ALU
STORE - FERMETURE
BRUT - GALVA - LAQUE

60 ans BERNARDI
RGE QUALIBAT BERNARDI

39, rue Bernard Million
45142 ST-JEAN-DE-LA-RUELLE CEDEX
E-mail : bernardi@bernardi-sas.fr
Site : www.bernardi-sas.com

510623

02 38 88 27 09

LE RAYON VERT

510629

Entrepreneur Paysagiste
Création - Entretien
Élagage - Arrosage
Entreprise qualifiée Qualipaysage

LE RAYON VERT

11 Route Nationale - 45380 La Chapelle-St-Mesmin
TÉL : 02 38 72 03 30 • *Fax : 02 38 72 03 36*
contact@lerayonvert.fr www.lerayonvert.com

Conseil municipal

Le rôle des élus 10
Le Conseil municipal 11
Les Commissions municipales 12
Le Trombinoscope des élus 13

Élus

Le Maire

Premier magistrat de la commune, le Maire possède deux types de pouvoir :

- Au nom de la commune, il dirige les services municipaux, fait appliquer les décisions du Conseil municipal et est responsable du maintien de l'ordre public.
- Au nom de l'État, il publie et fait exécuter les lois et les règlements. Il exerce une fonction administrative (organisation des élections, recensement…). En sa qualité d'officier d'état civil, il célèbre les mariages. Le Maire est également officier de police judiciaire.

Les Adjoints au Maire

Ils suppléent le Maire dans l'ordre de nomination lorsqu'il est empêché, et exercent les attributions que le Maire leur délègue. Leur nombre est limité à 30 % de l'effectif du Conseil.
À Ormes, les Adjoints au Maire sont au nombre de sept. La Municipalité est formée par le Maire, les Adjoints et les conseillers municipaux.

Les Commissions

Elles étudient les dossiers et préparent les délibérations du Conseil municipal. Leur nombre et leur fonction dépendent d'une décision du Conseil municipal. Le Conseil d'Ormes s'est doté de sept commissions présidées de droit par le Maire et placées sous la responsabilité des Adjoints.

Le Conseil municipal

Il se réunit environ une fois par mois et délibère sur les décisions proposées par le Maire ou la Municipalité. Les réunions sont publiques (sauf si une majorité d'élus décide le huis clos). Le règlement de l'assemblée interdit au public d'intervenir durant les débats. Le Maire peut toutefois interrompre la séance pour donner la parole aux membres du public qui la demandent.

Services municipaux et personnel communal

Ils sont placés sous l'autorité du Maire.
Les services préparent et exécutent les décisions prises par le Maire, les Adjoints ou le Conseil municipal. Le Directeur général des services est le responsable administratif des services municipaux.

Le Maire et les Adjoints

- **Alain Touchard,** Maire, Vice-Président du Conseil Départemental du Loiret, Vice-Président de la commission Infrastructures à Orléans Métropole.
- **Jeanne Genet,** Première Adjointe au Maire, déléguée aux Finances - Déléguée titulaire à Orléans Métropole - Membre des Commissions Grands Projets économiques, Grandes Entreprises - Innovation et Finances et Moyens généraux d'Orléans Métropole.
- **Hubert Faucheux,** Deuxième Adjoint au Maire, délégué aux Affaires scolaires - Membre de la Commission Gestion des déchets à Orléans Métropole.
- **Jacques Seguin,** Troisième Adjoint au Maire, délégué aux Affaires culturelles - Membre des Commissions Mobilité et Assainissement à Orléans Métropole.
- **Robert Jeulin,** Quatrième Adjoint au Maire, délégué aux Travaux, à l'Urbanisme et au Cadre de vie - Membre des Commissions Villes et territoires durables et Aménagements économiques à Orléans Métropole.
- **Odile Mathieu,** Cinquième Adjointe au Maire, déléguée à l'Environnement et au Développement durable - Membre de la Commission Ressources humaines à Orléans Métropole.
- **Jean-Paul Tonnieau,** Sixième Adjoint au Maire, délégué aux Sports.
- **Xavier Godart,** Septième Adjoint au Maire, délégué à la Petite Enfance - Enfance - Jeunesse

Conseillers municipaux

- **Annette Smilovici**
- **Michel Quentin**
- **Jean-Pierre Guillot**
- **Pierre Prat**
- **Yannick Lemoult**
- **Philippe Moreau**
- **Catherine Venot-Reig**
- **Martine Lesage**
- **Sylvie Lecoupt**
- **Valérie Bourdon**
- **Anne Pellé**
- **Carole Solvet**
- **Mathieu Henri**
- **François Soulas**
- **Fanny Tigé**
- **Éric Joseph**
- **Sophie Lopes**
- **Antoine Bicharel**

Les Commissions Municipales

Finances

Responsable : Jeanne Genet. Membres : Xavier Godart, Valérie Bourdon, Catherine Venot, Anne Pellé, Éric Joseph, Mathieu Henri, Martine Lesage, Yannick Lemoult.

Urbanisme et Cadre de vie

Responsable : Robert Jeulin. Membres : Jeanne Genet, Sylvie Lecoupt, Yannick Lemoult, Michel Quentin, Annette Smilovici, Martine Lesage.

Action scolaire

Responsable : Hubert Faucheux. Membres : François Soulas, Catherine Venot, Valérie Bourdon, Éric Joseph, Sophie Lopes.

Petite Enfance, Enfance et Jeunesse

Responsable : Xavier Godart. Membres : Fanny Tigé, François Soulas, Carole Solvet, Catherine Venot, Michel Quentin, Hubert Faucheux, Sylvie Lecoupt.

Action culturelle

Responsable : Jacques Seguin. Membres : François Soulas, Pierre Prat, Philippe Moreau, Michel Quentin, Jeanne Genet, Jean-Pierre Guillot, Anne Pellé et Antoine Bicharel.

Travaux

Responsable : Robert Jeulin. Membres : Yannick Lemoult, Pierre Prat, Michel Quentin, Annette Smilovici, Martine Lesage, Odile Mathieu, Jean-Pierre Guillot, Philippe Moreau, Catherine Venot, Mathieu Henri, François Soulas.

Environnement et Développement durable

Responsable : Odile Mathieu. Membres : Annette Smilovici, Michel Quentin, Pierre Prat, Philippe Moreau, Martine Lesage, Anne Pellé, Sophie Lopes.

Sports

Responsable : Jean-Paul Tonnieau. Membres : Pierre Prat, Odile Mathieu, Jean-Pierre Guillot, Valérie Bourdon, Xavier Godart, Éric Joseph, Antoine Bicharel.

Appel d'offres

Membres titulaires : Robert Jeulin, Jacques Seguin, Annette Smilovici, Philippe Moreau et Martine Lesage. Membres suppléants : Odile Mathieu, Jean-Pierre Guillot, Pierre Prat, Yannick Lemoult et Catherine Venot.

Conseil d'administration du CCAS

Membres élus : Yannick Lemoult, Michel Quentin, Carole Solvet, Martine Lesage, Fanny Tigé.
Membres nommés : Marie-France Pellé, Nicole Rouilly, Gérard Delamotte, Maryline Haran, Francine Rousseau.

Le Maire et ses Adjoints

Alain Touchard
Conseiller départemental
Maire

Jeanne Genet
1re Adjointe

Hubert Faucheux
2e Adjoint

Jacques Seguin
3e Adjoint

Robert Jeulin
4e Adjoint

Odile Mathieu
5e Adjointe

Jean-Paul Tonnieau
6e Adjoint

Xavier Godart
7e Adjoint

Conseillers Municipaux

Annette Smilovici

Michel Quentin

Jean-Pierre Guillot

Pierre Prat

Yannick Lemoult

Philippe Moreau

Catherine Venot

Martine Lesage

Sylvie Lecoupt

Valérie Bourdon

Anne Pellé

Carole Solvet

Mathieu Henri

François Soulas

Fanny Tigé

Éric Joseph

Sophie Lopes

Antoine Bicharel

La Mairie

et son organigramme

Contact

MAIRIE
147, rue Nationale
45140 Ormes
☎ 02 38 70 85 20
Fax : 02 38 74 72 76
www.ville-ormes.fr
mairie@ville-ormes.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
Du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
Le samedi de 9h à 12h
En cas d'urgence
le week-end,
contacter les adjoints
de permanence
au 06 88 16 79 32.

La mairie et son organigramme

Alain Touchard
Maire d'Ormes

Bruno Solon
Directeur général des services

RESSOURCES HUMAINES - ADJOINT DGS
Béatrice Béraud-Pean - Responsable
(+ 2 agents)

SECRÉTARIAT / ASSISTANTE MAIRE + DGS
(1 agent)

ACCUEIL - FORMALITÉS ADMINISTRATIVES - ÉTAT CIVIL
(3 agents)

URBANISME
(1 agent)

FINANCES
Kévin Cauquis - Responsable
(+ 1 agent)

POLICE MUNICIPALE
Laurent Frichet - Responsable
(+ 2 agents)

COMMUNICATION - INFORMATION
Delphine Bourrier - Responsable
(+ 1 apprenti)

COURSIER DE SERVICE
(1 agent)

BIBLIOTHÈQUE
Catherine Lacroix - Responsable
(+ 2 agents)

ACTION CULTURELLE
Henri Dupont - Responsable

MAISON DE LA POLYCULTURE :
(1 agent)

ÉCOLE DE MUSIQUE
(19 agents)

SOCIAL - EMPLOI - PETITE ENFANCE
Christophe Bourrier - Responsable

SENIORS :
Catherine Truillet - référente

RAM ET HALTE-GARDERIE :
Sarah Thevenin - responsable (+ 2 agents)

ENFANCE JEUNESSE - AFFAIRES SCOLAIRES
Carole Lenglet - Responsable

ASSISTANTES (2 agents)

SECTEUR MATERNEL :
1 responsable + 5 agents (APS* et ALSH**)

SECTEUR ÉLÉMENTAIRE :
1 responsable + 8 agents (APS et ALSH) + 1 éducateur sportif en élémentaire

RESTAURATION SCOLAIRE + TAP***
SECTEUR MATERNEL :
1 coordinateur + 7 ATSEM + 5 animateurs

SECTEUR ÉLÉMENTAIRE :
1 coordinateur + 1 ATSEM + 21 animateurs

CLUB ADO (1 responsable + 1 animateur)

SALLE JEUNESSE (1 animateur)

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

SECRÉTARIAT DE LA DIRECTION / ÉTUDES
(2 agents)

PATRIMOINE ET MANIFESTATIONS
(8 agents)

NETTOYAGE ET HYGIÈNE DES LOCAUX
(7 agents)

ESPACES VERTS
(11 agents + 2 apprentis)

GARDIENS GYMNASES-RABELAIS
(2 agents)

CANAUDIÈRE
(2 agents)

* APS : Accueil périscolaire. / ** ALSH : Accueil de loisirs sans hébergement. / *** TAP : Temps d'activités périscolaires.

Conseil / vente / installation
Depuis 1968 à votre service

Tous types de clôtures
Maçonnerie – portails – pavage
Dallage – pierre naturelle - décoration

Fournitures et pose de dallage et pavage

CM MOIZARD
613 Rue de la Bergeresse - 45160 OLIVET
02 38 69 16 85
www.cm-moizard.fr

Venez visiter notre show room

506222

Géomètres - Experts
depuis 70 ans à votre service

Aménagement des territoires
Foncier - Urbanisme
Information Géographique
Expertise

504615

GÉOMÈTRE-EXPERT

AXIS CONSEILS

afaq ISO 9001

12 rue Alexandre Avisse - BP 1202 - 45002 ORLÉANS Cedex 1 - Téléphone : 02 38 53 77 15 - Télécopie : 02 38 77 05 95
www.axis-conseils.com - orleans@axis-conseils.com

509207

EURL Joseph Cosnard

Energies Renouvelables

RGE Qualibat
RGE Qualipac
RGE Qualisol
RGE Qualibois

Chauffage - Sanitaire
INSTALLATIONS - DÉPANNAGES - ENTRETIEN

Conception de salle de bain

280, rue Charles Beauhaire - 45410 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE • 02 38 43 06 55
contact@josephcosnard.com • www.josephcosnard.com

goodicom
Objets et textiles à votre image

409 route de St Martin
45240 MENESTREAU EN VILLETTE
Tél : 02 38 76 96 66
esnault.goodicom@orange.fr
www.goodicom.fr

patrice ESNAULT
dmtex

509301

510621

BOURGOIN
Le bon choix depuis 1906

PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

Fabricant de bâches : piscines, pergolas, camions, industries citernes...
Marquage publicitaire - Sellerie auto moto - Store
Location de structures pour vos événements

Tél : 02 38 74 79 11 - Fax : 02 38 74 79 60
www.bache-bourgoin.com - www.citerne-souple-bourgoin.com

4,Rue Monbary ZAC Ormes Saran - 45140 ORMES

504610

GIRARD

24h/24 - 7j/7

• MARBRERIE • POMPES FUNÈBRES
• CHAMBRE FUNÉRAIRE
• CONTRATS OBSÈQUES

3, rue du Général de Gaulle
45130 Meung-sur-Loire

Tél. 02 38 44 44 16
www.marbrerie-girard.com

Services administratifs

Secrétariat du Maire 20
Accueil-Formalités administratives 20
État civil 21
Cimetières 21
Ressources humaines 22
Élections 22
Comptabilité 22
Communication et information 22
Police municipale 23

Contact Mairie

mairie@ville-ormes.fr
Standard : 02 38 70 85 20
147, rue Nationale
45140 Ormes

Contact

Secrétariat du Maire et du Directeur général des services, prise de rendez-vous
Angélique Pierson
mairie@ville-ormes.fr
02 38 70 85 36

Accueil / Formalités administratives
Karine Foucher
Laetitia Loiseau,
02 38 70 85 20

Accueil – Formalités administratives

Carte nationale d'identité (CNI)

Où s'adresser : mairie du domicile
Pièces à fournir :
- deux photos d'identité, récentes et identiques ;
- la copie intégrale d'un acte de naissance si vous ne disposez pas de votre carte nationale d'identité ;
- un justificatif de domicile récent (si le demandeur est hébergé, fournir une attestation d'hébergement et une copie de la carte d'identité de l'hébergeant) ;
- l'ancienne carte d'identité ou un timbre fiscal à 25 € si l'ancienne carte ne peut être présentée au guichet de la mairie (perte/vol) ;
- pour les personnes naturalisées : fournir un justificatif d'acquisition de la nationalité française ;
- jugement de divorce pour les femmes divorcées qui ont conservé le nom de leur ex-époux en nom d'usage.

Coût : gratuit / au prix du timbre fiscal selon la configuration.
Observations : la présence de l'intéressé est obligatoire et, pour les mineurs, la présence du père, de la mère ou de la personne qui a la garde de l'enfant.

Affaires militaires

Recensement jeunes garçons et filles dès 16 ans : se présenter à la mairie avec le livret de famille des parents, la carte nationale d'identité de l'intéressé. Document de la nationalité française pour les jeunes nés de parents étrangers.

Passeport

Où s'adresser : mairie du domicile.
Pièces à fournir : le dossier à constituer est identique à celui d'une carte nationale d'identité. Il est nécessaire de joindre l'ancien passeport. Les personnes apportent, à l'appui de leur demande, 2 photos « papier » conformes aux directives du ministère de l'Intérieur. Le coût est le suivant :
- 86 € pour le majeur.
- 42 € pour le mineur de 15 ans et plus.
- 17 € pour le mineur de moins de 15 ans.

Observations : validité du passeport : 10 ans pour un adulte et 5 ans pour les personnes mineures.
Présence du père ou de la mère pour l'établissement et le retrait d'un passeport pour un enfant mineur, passeport individuel OBLIGATOIRE pour les mineurs.

Carte d'électeur

Où s'adresser : mairie du domicile (inscription toute l'année).
Pièces à fournir : pièce d'identité, justification du domicile (quittance de loyer ou EDF).
Coût : gratuit.
Observations : avoir 18 ans dans l'année en cours ou au 28 février de l'année suivante. Être de nationalité française.

Casier judiciaire

Où s'adresser : service central du casier judiciaire
casier judiciaire national, 107, rue Landreau, 44079 Nantes Cedex 1.
02 40 49 08 94
CJN.justice.gouv.fr.
Pièces à fournir : copie de la carte d'identité et indiquer la filiation (noms et prénoms des parents).
Coût : gratuit.
Observations : joindre une enveloppe timbrée à l'adresse du demandeur.

Passeport

ET CNI
Pour des raisons d'organisation, les personnes qui souhaitent faire établir un passeport sont invitées à se rendre en mairie **du lundi au vendredi sur rendez-vous.**
Même fonctionnement pour la CNI à compter du mois de mars.

Nouveau !

Vous pouvez acheter un timbre fiscal, en ligne, pour l'obtention d'un passeport sur : **timbres.impots.gouv.fr.**

Un seul numéro pour les services de l'État dans le Loiret

Dans le Loiret, le public pourra, dès le 1er mars prochain, joindre les services départementaux de l'État en composant un seul numéro de téléphone : **le 0 821 80 30 45.**
Les services de la préfecture, de la direction départementale des territoires, de la direction départementale de la cohésion sociale et de la direction départementale de la protection des populations seront ainsi directement accessibles (un service vocal oriente vers le service voulu).

Légalisation de signature

Où s'adresser : mairie.
Pièces à fournir : pièce d'identité.
Coût : gratuit.
Observations : ne concerne pas les attestations sur l'honneur, mais les actes notariés établis hors du département et les attestations de domiciliation, destinés à une administration française à l'étranger.

Locations de salles

- La Canaudière (120 places).
- Salle Rabelais (200 places).

Salles réservées aux associations :

- Salle Clément Marot.
- Chalet des associations.

Pour les tarifs, se renseigner auprès de l'accueil de la mairie au 02 38 70 85 20.

Location de matériel

Tables, chaises, bancs, tentes ; la location de matériel énuméré ci-avant est soumise aux conditions suivantes :

- Location aux seuls particuliers habitant à Ormes ;
- Limitation en nombre des chaises et des tables, dont le prêt reste au niveau familial ;
- Pas de location pour la grande tente (96 m²) qui nécessite des moyens en personnel trop importants ;
- Pour toute location, un montant minimum sera demandé.

Pour connaître les tarifs, contacter le 02 38 70 85 20.

État civil – Cimetières

Certificat d'hérédité

Où s'adresser : les formalités variant d'une municipalité à une autre, se renseigner auprès de la mairie du domicile.

Certificat de nationalité française

Où s'adresser : au greffe du tribunal d'instance de l'arrondissement du domicile.

Certificat de vie

Où s'adresser : mairie du domicile.
Pièces à fournir : se présenter avec sa carte d'identité.
Coût : gratuit.

Extrait d'acte de décès

Où s'adresser : mairie du lieu de décès ou du dernier domicile.
Pièces à fournir : date du décès, nom et prénoms.
Coût : gratuit.
Observations : joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Extrait d'acte de mariage

Où s'adresser : mairie du lieu de mariage.
Pièces à fournir : indiquer la date du mariage, le nom et les prénoms des époux, ou présence de l'intéressé muni de sa carte d'identité.
Coût : gratuit.
Observations : joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Extrait d'acte de naissance

Où s'adresser : mairie du lieu de naissance.
Pièces à fournir : indiquer la date de naissance, nom, prénoms (nom de jeune fille pour les femmes mariées), ainsi que les noms et prénoms des parents (obligatoire).
Coût : gratuit.
Observations : joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.
Les personnes nées à l'étranger doivent s'adresser au : Ministère des Affaires étrangères, service central de l'État civil, 11, rue de la Maison Blanche, 44941 Nantes Cedex 9.
www.diplomatie.gouv.fr/etrangers/scec/demande_internet.html.

PACS

Depuis le 1er novembre 2017, l'enregistrement des PACS ne se fait plus auprès du tribunal d'instance, mais auprès de l'officier d'état civil en mairie (loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIe siècle). En effet, Le Maire de la ville et ses Adjoints seront seuls habilités à enregistrer les PACS.

Pièces à fournir :
Lors de leur rendez-vous à la mairie, les partenaires présentent les documents suivants :

- acte de naissance : une copie intégrale ou un extrait avec filiation de moins de 3 mois (moins de 6 mois pour les étrangers ou personnes nées à l'étranger) ;
- une pièce d'identité et sa copie recto-verso ;
- une attestation sur l'honneur qu'il n'y a pas de liens de parenté ou d'alliance avec l'autre partenaire de nature à empêcher le PACS ;
- une attestation sur l'honneur indiquant que la personne fixe sa résidence commune dans le ressort du Tribunal d'instance ;
- si un des partenaires a déjà été marié ou pacsé : livret de famille ou acte de mariage mentionnant le divorce ou acte de naissance mentionnant la dissolution du PACS ;
- leur convention de PACS.

Cependant, les notaires conserveront leurs compétences lorsque la convention de PACS s'effectuera par acte notarié. C'est notamment le cas lorsque des partenaires disposent d'un patrimoine.

Pour plus d'informations :
Mairie d'Ormes :
02 38 70 85 20

Contact

État civil / Cimetières
Florine Abalo-Kunkel
mairie@ville-ormes.fr
02 38 70 85 27

Livret de famille

Où s'adresser : mairie du lieu de son domicile qui traitera la demande ou la transmettra aux autres mairies intéressées.
Pièces à fournir : fournir l'état civil des parents et des enfants et la date et le lieu de mariage lorsqu'il s'agit d'un livret d'époux.
En cas de perte : fournir un certificat de perte (commissariat). Fournir l'état civil des conjoints et des enfants.
Divorce : l'ex-conjoint pourra obtenir un duplicata.
Coût : gratuit.
Observations : en cas de demande de duplicata de livret de famille de parents non mariés, l'imprimé doit obligatoirement être signé des deux parents.

Traduction d'une pièce d'état civil

Les pièces d'état civil peuvent être rédigées en sept langues : français, allemand, anglais, espagnol, italien, néerlandais, turc. Pour faire une demande : vous devez vous adresser à la mairie qui doit délivrer l'extrait d'acte civil en précisant que vous souhaitez une formule plurilingue. Ces formules sont gratuites. Elles sont valables dans la plupart des pays.

En cas de refus : si le pays étranger n'accepte pas la pièce d'état civil en version plurilingue, vous devez la faire traduire par un traducteur agréé. La liste des traducteurs agréés est affichée dans le bureau d'état civil des mairies importantes. Vous aurez des frais à payer. Vous pouvez recevoir la traduction par correspondance.

Le choix du nom

Une nouvelle réglementation est applicable depuis le 1er janvier 2005 quant au choix du nom de l'enfant né depuis cette date. Cette nouvelle loi introduit la notion du nom de famille qui se substitue à celle usitée du nom patronymique.
Le choix des parents se portera soit sur le nom du père, soit sur le nom de la mère, soit sur les deux noms accolés avec un trait d'union.
Toute démarche en ce sens se fait auprès de l'officier d'état civil de son domicile.

Allô, service public

Le service de renseignements administratifs par téléphone est désormais proposé sur toute la France. Un numéro de téléphone unique **39 39** permet d'obtenir en moins de trois minutes une réponse ou une orientation à toute demande de renseignement administratif. Ce service est accessible à tous les usagers du service public, de 8h à 19h en semaine et de 9h à 14h le samedi, pour un coût de 0,12 euro par minute à partir d'un téléphone fixe. **www.service-public.fr**

Cimetières

La commune d'Ormes dispose de deux cimetières communaux (« cimetière des Tilleuls » et « cimetière du Bois d'Ormes ») et de deux columbariums. La gestion de ces équipements est assurée par les services administratifs.

Ressources humaines – Élections – Assurances Comptabilité – Communication & Information

Ressources humaines

GESTION DU PERSONNEL :
- Préparation du budget
- Procédures d'embauche
- Gestion des carrières
- Gestion des paies, des absences et des dossiers de retraite
- Formations
- Suivi de la veille juridique et législative
- Préparation et suivi des instances paritaires

ÉLECTIONS :
- Mise à jour de la liste électorale
- Organisation des scrutins électoraux
- Suivi de la veille juridique et législative

ASSURANCES :
- Gestion du contrat d'assurance des risques statutaires
- Appel d'offres et déclarations (accident, maladie, etc.)

AUTRES :
- Suivi des licences de taxis
- Recensement de la population
- Assurer la veille juridique et législative

Comptabilité – Finances

- Analyse financière
- Suivi de la dette
- Préparation et exécution du budget de la commune
- Réception, vérification et traitement des factures et des recettes
- Traitement des demandes de subvention des associations ormoises
- Gestion des contrats d'assurance et suivi des sinistres, dommages aux biens, RC, véhicules

Contact

RESSOURCES HUMAINES
Béatrice Béraud-Péan
Adjointe au DGS-Responsable du service Ressources humaines et Élections
02 38 70 85 24
drh@ville-ormes.fr

Contact

COMPTABILITÉ - FINANCES
Kevin Cauquis
02 38 70 83 18
finances@ville-ormes.fr

Contact

COMMUNICATION
& INFORMATION -
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Delphine Bourrier
02 38 70 83 15
communication@ville-ormes.fr

Communication & information – Développement durable

- Préparation et suivi des publications municipales (bulletins, guides, plans de ville…)
- Relations presse
- Gestion du site Internet (www.ville-ormes.fr)
- Mise en place et suivi d'actions de communication (affichage, création de supports visuels…)
- Mise en place de l'Agenda 21 de la Ville et d'actions liées au développement durable en collaboration avec la Direction des Services techniques.

Police municipale

- Application des arrêtés du Maire en matière de sécurité publique
- Application du code de la route (ceinture de sécurité, téléphone portable, vitesse, alcool…)
- Surveillance des bâtiments municipaux
- Sécurité des entrées et sorties d'écoles
- Objets trouvés
- Tâches administratives
- Opération Tranquillité vacances (OTV)
- Prévention routière
- Bruit des véhicules

Opération Tranquillité vacances (OTV)

Les habitants de la commune qui s'absentent pour une durée d'au moins deux jours peuvent bénéficier d'une surveillance de leur habitation. Les agents de Police municipale proposent des passages aléatoires devant votre domicile.

Pour pouvoir disposer de ce service, il est nécessaire de signaler votre départ et la date de votre retour à la Police municipale et de remplir une fiche d'information (OTV) qui est à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Réglementation en matière de bruit et de voisinage

Attention aux engins bruyants, aux signaux de fumée… La liberté de bricoler et de jardiner s'arrête là où le repos de son voisin commence.
Il n'est jamais inutile de rappeler les règles de bon voisinage en vigueur.

BRICOLAGE :
L'utilisation d'outils bruyants susceptibles de causer une gêne doit se faire aux jours et heures suivants : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les jours ouvrables. De 9h à 12h et de 14h à 19h, les samedis ; de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

ANIMAUX :
Les propriétaires sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires propres à préserver la tranquillité des habitants du voisinage de jour comme de nuit. Cela concerne notamment les aboiements.

PROPRETÉ, DÉJECTIONS CANINES :
La commune d'Ormes souhaite attirer l'attention des propriétaires de chiens sur le maintien des voies publiques, des espaces verts et des jeux des enfants parfaitement propres. À ce titre, un arrêté municipal permet à la police de la commune de délivrer des amendes aux propriétaires de chiens oublieux. Pris en flagrant délit de « non-ramassage », il leur en coûtera 38 € avec l'obligation de ramasser. Des sachets « BioBag Dog » sont à votre disposition en mairie.

FEUX DE PLEIN AIR OU DE JARDIN :
Un arrêté préfectoral datant du 9 juin 2017 interdit les feux de « plein air » et précise qu'ils sont interdits à moins de 200 mètres de bois, forêts, habitations. Les déchets doivent être déposés dans une déchetterie aux fins de compost.

Citoyenneté

Proximité, prévention, écoute mais fermeté sont les objectifs de la Police municipale d'Ormes. Aussi, il est bon de rappeler quelques règles de bon sens : les abords de l'école maternelle et de l'école primaire engendrent un trafic dense lors de la rentrée et de la sortie des classes. Le stationnement n'y est pas toujours aisé, mais en faisant quelques mètres de plus, nous laissons les trottoirs aux piétons et aux poussettes qui peuvent ainsi bénéficier d'un endroit « sécurisé ».

Numéros utiles

Poste de Police nationale de Fleury-les-Aubrais
1, rue du Colonel Fabien,
Fleury-les-Aubrais
02 38 73 92 92
Heures d'ouverture au public
de 9h à 13h
du lundi au vendredi.

17 URGENCES POLICE NATIONALE 24 h/24

Contact

POLICE MUNICIPALE
Laurent Frichet
(responsable de service)
police@ville-ormes.fr
Catherine Labonté
Michael Robin
(Appels transférés
sur le mobile aux heures
d'ouverture du service.)

Combattre la pauvreté, c'est d'abord combattre nos préjugés.

Les pauvres sont des pros de la fraude aux aides sociales.

60 millionsE — Fraude au RSA
190 millionsE — Travail non-déclaré par les entreprises
2989 millionsE — Fraude fiscale

Pour combattre la pauvreté, apprenons à la connaître vraiment. ATD Quart Monde vous offre un an d'abonnement à la Feuille de route, son mensuel d'actualités contre la misère.

www.atd-quartmonde.fr/abonnement

GROUPE PARTNAIRE RESSOURCES HUMAINES

PARTNAIRE recrute

Dans tout le département !

INTÉRIM
CDD - CDI

Logistique / Industrie
1, rue du Commandant Arago - Orléans
orleans.logistique@partnaire.fr
orleans.industrie@partnaire.fr
02 38 78 09 09

Tertiaire
13, boulevard de Verdun - Orléans
orleans.tertiaire@partnaire.fr
02 38 81 03 03

BTP
8, rue du Faubourg Bannier - Orléans
orleans.btp@partnaire.fr
02 38 42 19 15

Expert
2, rue Anatole Bailly - Orléans
orleans.expert@partnaire.fr
02 38 53 16 54

www.partnaire.fr

506390

RECYCLAGE & VALORISATION DES DÉCHETS

Territoire Centre
SOCCOIM – ZA Les Pierrelets
45380 CHAINGY
www.veolia.fr

Ressourcer le monde
VEOLIA

506386

506224

Orm' Immo

Toutes transactions - locations

Tél. : 02 38 74 82 14
141, rue nationale - 45140 Ormes
www.ormes-immo.com

506223

BTPO
MACONNERIE GROS OEUVRE

- Logements collectifs
- Bâts médicalisés & publics
- Bâts industriels & Bureaux
- Génie Civil
- Maintenance & SAV

6 chemin du Pont Cotelle • ZA les Montées - 45073 ORLÉANS cedex 2
02 38 66 04 80 • btpo-ste@btpo.fr

509665

GALLIER

Génie climatique - Plomberie sanitaire - Électricité - Maintenance

SAS GALLIER - ZA «la vallée»
160, rue Léon Foucault - 45140 Saint Jean de la Ruelle

e-mail : gallier@gallier.fr
www.gallier.fr
02 38 70 72 00

Service urbanisme

Autorisations d'occupation du sol

Les autorisations d'occupation du sol, relevant de la compétence de la commune, sont instruites par les services de la ville d'Orléans et délivrées par le Maire au nom de la commune.
Les démarches administratives et dépôts de documents qu'il vous appartient d'effectuer, pour l'obtention de ces autorisations, doivent transiter par le service Urbanisme de la Mairie.
Tous les formulaires suivants sont téléchargeables sur le site gouvernemental : service-public.fr :

Autorisation permis d'aménager

Toutes divisions d'unités foncières :
Pièces à fournir : dossier en 8 exemplaires.
Pièces à joindre : suivant formulaire et conditions de réalisation du projet de lotir.
Délai : 3 mois minimum.

Permis de construire

Le permis de construire est un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Il est généralement exigé pour tous les travaux de grande importance.
Les constructions nouvelles sont celles indépendantes de tout bâtiment existant.
Elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception : des constructions dispensées de toute formalité comme les piscines de moins de 10 m² ou les abris de jardin de moins de 5 m², et de celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

CONSTITUTION DU DOSSIER
Votre demande de permis de construire doit être effectuée au moyen de l'un des formulaires suivants :
cerfa n° 13406*03 lorsqu'il s'agit d'une maison individuelle et/ou ses annexes, cerfa n° 13409*03 pour les autres constructions (logement collectif, exploitation agricole, établissement recevant du public…).
En cas de construction nouvelle, une attestation doit en plus être jointe à votre demande indiquant que la construction respecte bien la réglementation thermique 2012.

DÉPÔT DU DOSSIER
Votre dossier doit être envoyé en 4 exemplaires par lettre recommandée avec avis de réception ou déposé à la mairie de la commune où est situé le terrain.
Des exemplaires supplémentaires sont parfois nécessaires si les travaux ou aménagements sont situés dans un secteur protégé (monument historique, site, réserve naturelle, parc national…).
La mairie délivre un récépissé comportant un numéro d'enregistrement qui mentionne le point de départ de la date à partir de laquelle les travaux pourront commencer en l'absence d'opposition du service instructeur.
Pour plus de renseignements : service-public.fr

Permis de construire modificatif

Cette démarche n'est recevable que pour des modifications mineures : la présente demande doit être utilisée lorsque des modifications sont apportées au projet en cours d'instruction, de validité ou de travaux (avant le dépôt du document de fin des travaux).
Pièces à fournir : dossier en 4 exemplaires.

Certificat d'urbanisme

Le certificat d'urbanisme est un document qui indique les règles d'urbanisme applicables sur un terrain donné et vous permet de savoir si l'opération immobilière que vous projetez est réalisable.

IL EXISTE DEUX CATÉGORIES DE CERTIFICAT D'URBANISME :

Certificat d'urbanisme d'information *(Cua)*

Il renseigne sur les règles d'urbanisme applicables à un terrain, les limitations administratives au droit de propriété (servitudes d'utilité publique, droit de préemption…), la liste des taxes et participations d'urbanisme (raccordement à l'égout, voirie et réseaux…).

Certificat d'urbanisme opérationnel *(Cub)*

Il indique, en plus des informations données par le certificat d'information, si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de votre projet et l'état des équipements publics (voies et réseaux) existants ou prévus qui desservent ou desserviront ce terrain.
La démarche doit être effectuée au moyen du formulaire cerfa n° 13410*02.

DÉPÔT DU DOSSIER
Le dossier (formulaire et pièces à fournir) doit être envoyé ou déposé à la mairie de la commune où se situe votre terrain :
+ en 2 exemplaires pour les demandes de certificat d'urbanisme d'information,
+ en 4 exemplaires pour les demandes de certificat d'urbanisme opérationnel.

La mairie vous affecte un numéro d'enregistrement à la demande.

Contact

Urbanisme
Claudie Jeulin
02 38 70 85 26
urbanisme@ville-ormes.fr

Tous les formulaires sont téléchargeables sur le site gouvernemental : service-public.fr :

DÉLAIS D'INSTRUCTION
Pour traiter la demande, la mairie dispose d'un délai de :
- 1 mois pour les demandes de certificat d'urbanisme d'information,
- 2 mois pour les demandes de certificat d'urbanisme opérationnel.

Déclaration préalable de travaux

Sont dispensés les abris de jardin de moins de 5 m².
La déclaration préalable est un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier que votre projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est généralement exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance.

TRAVAUX CONCERNÉS
Travaux sur une petite surface.
Les travaux peuvent avoir lieu sur une construction existante (un garage accolé à une maison par exemple) ou créer une nouvelle construction (un abri de jardin).
Une déclaration préalable est exigée si vos travaux créent entre 5 m² et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Ce seuil de 20 m² peut être porté à 40 m² pour les travaux concernant une construction existante. Vos travaux doivent, pour cela, être situés dans une zone urbaine d'une commune couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un document assimilé (comme un plan d'occupation des sols).

DÉMARCHE CONSTITUTION DU DOSSIER
Vous devez déclarer votre projet au moyen de l'un des formulaires suivants : cerfa n° 13702*02 pour une démarche tenant à la réalisation de lotissements et autres divisions foncières non soumis à permis d'aménager, cerfa n° 13703*03 pour une démarche tenant à la réalisation de construction et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes, cerfa n° 13404*03 pour une démarche tenant à la réalisation de constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis de construire comprenant ou non des démolitions.
Le formulaire doit être complété de pièces, dont la liste est limitativement énumérée sur la notice de déclaration préalable de travaux.

DÉPÔT DU DOSSIER
Vous devez envoyer votre dossier en 2 exemplaires par lettre recommandée avec avis de réception ou le déposer à la mairie de la commune où se situe le terrain.
Des exemplaires supplémentaires sont parfois nécessaires si les travaux ou aménagements sont situés dans un secteur protégé (monument historique, réserve naturelle, parc national…).
La mairie vous délivre alors un récépissé avec un numéro d'enregistrement qui mentionne la date à partir de laquelle les travaux pourront débuter en l'absence d'opposition du service instructeur.

Autres autorisations

Se renseigner à la direction de l'Urbanisme pour :
- **Coupes, abattages d'arbres ;**
- **Défrichement ;**
- **Stationnement caravanes ;**
- **Installations et travaux divers ;**
- **Recensement des forages.**

Pour plus de renseignements : service-public.fr

Des renseignements personnalisés et des conseils peuvent être donnés sur rendez-vous auprès des services de la mairie.

Cadastre / PLU / réglementation :

Le cadastre et le dossier du PLU sont mis à disposition du public en mairie aux heures d'ouverture habituelles : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Affichage et publicité

La loi n° 79-1150 du 29/12/1979 fixe les règles applicables à la publicité, aux enseignes et préenseignes visibles de toute voie ouverte à la circulation.
Constitue une publicité, à l'exclusion des enseignes et préenseignes, toute inscription, forme ou image destinée à informer le public ou à attirer son attention.
Constitue une enseigne toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce.
Constitue une préenseigne toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée.

Pour obtenir une autorisation pour un panneau publicitaire, enseigne, préenseigne, enseigne lumineuse, mobilier urbain, il faut fournir en deux exemplaires :
- une demande sur papier libre ;
- un plan de situation ;
- un plan masse ou implantation ;
- un plan descriptif à l'échelle 1/20 ;
- un descriptif du dispositif.

Délai : deux mois maximum. La Ville d'Ormes s'efforcera de délivrer ces autorisations dans les meilleurs délais.

Tous travaux de revêtements bitumineux de chaussée

ENROPLUS

Sur territoire National :
E.C.F. Enrobés Coulés à Froid
PONTAGE de FISSURES
Sur territoire Régional :
ENROBÉS

« Les Friches « Route d'Ouzouer le Marché - 45130 LE BARDON
Tél. : 02 38 46 50 04
Mail : commercial@enroplus.fr

504609

DEPUIS 70 ANS TOUT CE QUI EST HUMAIN EST NÔTRE

Devenez acteur de la solidarité.
Faites un don au Secours populaire français, sur www.secourspopulaire.fr

DON CONFIANCE

Vous pouvez adresser votre chèque au Secours populaire de votre département ou au SPF – 9/11 rue Froissart, 75003 Paris.
Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 75% du montant de votre versement.

Services techniques

Direction des Services techniques 30
Les Compétences communales 30
Les compétences de la Communauté urbaine 31

Les Compétences communales :

Bâtiments / équipements sportifs

TRAVAUX NEUFS :

- Étude des programmes des travaux neufs
- Préparation de dossiers concours d'architecte
- Suivi de chantier et réception des travaux
- Aménagement et équipement de bâtiment

GESTION DU PATRIMOINE :

- Entretien et mise en conformité des bâtiments (scolaire, administratif, sportif, culturel…)
- Mise aux normes des bâtiments recevant du public (accessibilité aux handicapés)

Cadre de vie et espaces verts

ESPACES VERTS

- Aménagement des espaces verts et fleuris de la commune
- Entretien des terrains de sport
- Décorations ponctuelles (Noël, Toussaint…)

- Production locale : toutes les plantes qui ornent la commune sont cultivées dans les serres municipales

POUR LES PARTICULIERS : CONCOURS ESTIVAL DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS :

Tous les ans, la première quinzaine de juillet, un jury communal passe et sélectionne les maisons et balcons aptes à concourir dans différentes catégories.

4 Fleurs pour Ormes

Les services municipaux récompensés pour le fleurissement de la commune

Le jury du label national, accordé par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF), met en valeur les communes qui œuvrent à la mise en place d'un environnement favorable au bien-être de leurs habitants et à l'accueil des visiteurs.

Il s'agit de la plus haute distinction, qui récompense une démarche globale d'embellissement, mais également de gestion des espaces naturels et de développement durable.

L'obtention de cette distinction dépend de plusieurs critères :

- Patrimoine paysager et végétal
- Démarche de développement durable
- Développement et attrait touristique
- Cohérence de l'approche paysagère

Gestion du domaine de la Canaudière

ENTRETIEN ET VENTE DE BOIS SUR PIED (LE STÈRE)

Bouleau et bois blanc / Chêne et charme, suivant les coupes de bois.

Gestion des établissements municipaux et sportifs

Gardiens

06 88 16 75 22

Contact

Direction des services techniques

02 38 70 85 23

dst@ville-ormes.fr

Direction *des Services techniques*

- Gestion des bâtiments municipaux
- Manifestations communales
- Gestion du Fleurissement / Parcs et jardins
- Gestion et entretien du domaine de la Canaudière

Les compétences d'Orléans Métropole :

Voirie et domaine public

VOIRIE

- Signalisation verticale et horizontale
- Éclairage public
- Entretien du domaine public
- Balayage de la voirie
- Entretien et restructuration des chaussées et trottoirs (au droit des propriétés, le nettoyage et le désherbage des trottoirs restent à la charge des propriétaires ou locataires, notamment l'hiver pour le déneigement et la sécurité du passage devant chez eux en cas de verglas)
- Entretien des réseaux
- Mise aux normes accessibilité des circulations piétonnes et cyclables

AUTORISATION DE VOIRIE

Tous les travaux de voirie sur le domaine public sont gérés par Orléans Métropole :

- autorisation de poser des barrières pour interdire la circulation dans les cas suivants : déménagement, travaux, livraison…,
- autorisation de déposer une benne-container sur le trottoir, ;
- autorisation de poser un échafaudage, une enseigne lumineuse sur le domaine public ;
- autorisation de bitumer un trottoir, d'abaisser une bordure…,

Contact

Votre mairie

02 38 70 85 20

Propreté et environnement

DÉCHETS MÉNAGERS ET COLLECTE SÉLECTIVE

Le ramassage des ordures ménagères est géré par la Communauté urbaine.
02 38 56 97 41

Modalités de gestion des conteneurs pour déchets ménagers – prise en charge par la Communauté Urbaine :

La Communauté Urbaine assure la gestion des conteneurs de déchets ménagers pour les 22 communes sans exception.

JOUR DE RAMASSAGE UNIQUE : LE LUNDI

- Déchets ménagers (poubelle verte) : tous les lundis

- Tri sélectif (poubelle jaune) : le lundi des semaines paires
- Le calendrier des ramassages des ordures ménagères est disponible en mairie.

COLLECTE DU VERRE :
APPORT VOLONTAIRE :
- Allée des Plantes
- Rue de Gidy
- Rue de la Borde
- Rue de la Poule Blanche
- Rue Malherbe
- Rue des Trois Cornets
- Rue des Forges
- Rue du Chemin de la Messe
- Rue du Val d'Ormes
- Rue Joachim Du Bellay

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS
Vous avez 75 ans ou plus OU vous disposez d'une carte d'invalidité OU vous disposez d'une carte de stationnement pour personne à mobilité réduite : vous pouvez bénéficier du service de collecte des déchets verts proposé par Orléans Métropole.

Comment faire :
S'inscrire auprès de sa mairie (mairie d'Ormes : 02 38 70 85 20) ou envoyer un courrier à l'adresse suivante :
Direction Gestion des Déchets :
33 rue Hatton
45000 Orléans
ou par mail :
qualitedechets@agglo-orleans.fr

Pièces à fournir :
- une pièce d'identité
- un justificatif fiscal établi au nom du bénéficiaire du service
- stationnement en cours de validité

RAMASSAGE DES MONSTRES
Une fois par an (date précisée dans la presse et les bulletins municipaux). Merci de sortir les encombrants la veille au soir du jour de la collecte car celle-ci débutera à 5 heures du matin.

UNE DÉCHETTERIE À VOTRE SERVICE
« Triez, sélectionnez, nous recyclons », telle est la devise des déchetteries de l'agglomération orléanaise.

On peut y déposer gratuitement :
- batteries automobiles;
- gravats et terre;
- peinture et diluants;
- journaux et revues;
- chutes de bois;
- ferraille;
- huiles usagées;
- végétaux;
- bouteilles en plastique;
- bouteilles sans bouchon;
- vieux pneus et chambres à air;
- films et photos;
- insecticides et désherbants;
- radios médicales;
- gaz de réfrigérateurs;
- objets encombrants.

REPRISE DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE) EN MAGASIN :
Ce terme regroupe tous les objets ou composants qui fonctionnent électriquement ou électroniquement et qui sont destinés à être jetés (gros électroménager, appareils électroniques et petits équipements)

ASSAINISSEMENT
L'assainissement est une **compétence Communauté urbaine.** Toute demande de branchement « eaux usées / eaux pluviales » doit être adressée à la Direction de l'Assainissement :
1 rue Jacques Dufrasne
45380 La Chapelle-Saint-Mesmin
02 38 78 49 49.

EAU POTABLE
La gestion est confiée à la société Veolia. Pour les demandes de branchement et les réclamations :
499, rue de la Juine
45160 Olivet
02 38 69 78 00

Horaires déchetteries

PÉRIODE HAUTE
(mars à octobre) :
le lundi de 14h à 18h30,
du mardi au vendredi
de 9h à 12h & de 14h
à 18h30,
le samedi de 9h à 12h
& et de 14h à 18h30
et le dimanche de 9h à 13h
Fermeture les jours fériés.

PÉRIODE BASSE
(novembre à février) :
le lundi de 14h à 17h30,
du mardi au vendredi
de 10h à 12h
& de 14h à 17h30,
le samedi de 9h à 12h
& de 14h à 17h30
et le dimanche de 9h à 12h.

Adresses

INGRÉ
chemin de la Vallée
de l'Azin, 45140 Ingré,

SARAN
ZA de Montaran,
rue Marcel Paul,
45770 Saran.
Pour tous renseignements,
appelez le 02 38 56 90 00
du lundi au vendredi
de 9h à 17h.

Développement durable

Développement durable et Agenda 21

L'ensemble des services de la mairie ont en charge le suivi et l'application de l'Agenda 21 de la commune.

BOUCHONS ÇA ROULE

La Mairie d'Ormes a signé une convention avec l'association Bouchons ça roule. Cette association collecte les bouchons plastique en faveur des personnes à mobilité réduite. Les Ormois sont donc invités à venir déposer leurs bouchons dans les bacs prévus à cet effet situés à l'école primaire, à l'accueil.

LES RESTAURANTS DU COEUR
LES RELAIS DU COEUR
ENSEMBLE, CONTINUONS À FAIRE VIVRE LA " PETITE IDÉE" DE COLUCHE
on compte sur vous
Coluche
Suivez-nous sur
YouTube
Téléchargez notre app sur
Télécharger dans l'App Store
DISPONIBLE SUR Google play
© Gaston BERGERET - Nous Voulez!
FAITES VOTRE DON en ligne sur www.restosducoeur.org
ou scannez le code

À la recherche d'un emploi ?

Supplay vous permet d'accéder à de nouvelles opportunités professionnelles !

Rendez-vous en agence pour des missions en intérim, CDD, CDI & job étudiants

VALORISONS LES COMPÉTENCES

Vous savez faire, nous le ferons savoir !

Contactez une de nos 5 agences d'Orléans :

Orléans Industries
1 rue du Faubourg Bannier
T : 02.38.68.03.40
orleans@supplay.fr

Orléans Tertiaire Cadres
4, rue du Colombier
T : 02.38.24.15.30
orleanstc@supplay.fr

Orléans Pharma
Esplanade Coligny - Ilot de la Rape
T : 02.38.22.10.86
orleanspharma@supplay.fr

Orléans Transport Logistique
26 Avenue de St Mesmin
T : 02.38.24.90.90
orleanstl@supplay.fr

Orléans BTP
64 rue du Faubourg St Jean
T : 02.38.42.24.10
orleansbtp@supplay.fr

www.supplay.fr

Supplay
Intérim et recrutement

5062.38

508396

LE PARC DES MAUVES

Réseau OMERIS

Maison de retraite médicalisée

Vous sentir chez vous, c'est possible chez nous.

Accueil temporaire et permanent
Deux unités protégées ALZHEIMER
Jardin thérapeutique

Rue Tournebride
45130 HUISSEAU-SUR-MAUVES
02 38 24 96 96
leparcdesmauves@omeris.com
www.omeris.com

Action sociale

emploi - seniors - petite enfance

CCAS 38

TPMR 38

Logement 38

Emploi 38

Seniors (CLIC - téléassistance - repas à domicile
Ticket Taxi - Allocation chauffage - Repas annuel - Colis de Noël) 39

Petite enfance (Halte-garderie - RAM) 41

Action sociale

Contact

ACTION SOCIALE ET CCAS DE LA VILLE D'ORMES

Responsable
Christophe Bourrier
02 38 70 83 13
06 88 16 76 92
social@ville-ormes.fr

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le Conseil d'administration du CCAS est composé à parité de membres du Conseil Municipal et de représentants d'associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions. Le Maire est président du CCAS.

Les heures d'ouverture et l'adresse du CCAS sont les mêmes que celles de la Mairie (voir page 15).

Dossiers à retirer auprès du CCAS :

- Allocation personnalisée d'autonomie (APA)
- Dossier aide sociale légale
- Aide juridictionnelle
- Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)

Dossiers instruits par le CCAS :

- Dispositif solidarité eau
- Dispositif solidarité énergie
- Dispositif dette téléphonique
- Aide alimentaire
- Avance remboursable

Revenu de solidarité active (RSA)

L'instruction administrative des dossiers RSA est effectuée par le CCAS. Le suivi insertion sociale ou professionnelle est effectué par un référent UTS.

Pour prendre rendez-vous avec une assistante sociale de l'UTS : contacter le service accueil orientation
02 18 21 29 36

Transport de personnes à mobilité réduite (TPMR)

Pour qui ?

- Pour les handicapés moteurs (fauteuil roulant, canne, béquilles)
- Pour les invalides temporaires
- Pour les personnes âgées ayant des difficultés à se déplacer
- Pour les accompagnateurs* de personnes à mobilité réduite
- Pour l'accompagnateur d'une personne handicapée titulaire de la carte d'invalidité cécité sur laquelle est spécifiée la mention « tierce personne »

(* *L'accompagnateur ne peut bénéficier du transport gratuit dans les minibus TPMR que lorsqu'il accompagne une personne handicapée dans son voyage. Un titre accompagnateur gratuit lui est remis par le conducteur à chaque trajet.)*

Principes de fonctionnement :

- Les véhicules sont des minibus aménagés pour le transport en commun de personnes remplissant les conditions décrites ci-dessus.
- Tarif = 1,50 euro pour tout trajet dans l'AggIO.
- Ils effectuent un trajet adapté à la demande avec des arrêts fixes. Ces arrêts seront déterminés entre vous et l'opérateur. Nous vous rappelons que la prise de rendez-vous s'effectue au moins 48 h à l'avance.
- Pour des raisons de planification, toute demande effectuée dans un délai inférieur à 48 h ne sera assurée que dans la limite des disponibilités.
- Si vous n'êtes pas en mesure d'effectuer seul(e) le déplacement, nous vous prions de bien vouloir vous faire accompagner.
- Sur le lieu de prise en charge, présentez-vous quelques minutes en avance, le minibus ne pourra pas vous attendre.
- Si vous ne pouvez pas être à l'heure sur le lieu de rendez-vous, téléphonez le plus tôt possible au 02 38 71 98 85.

Comment réserver ?

Veuillez téléphoner au 02 38 71 98 85 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Les services sont assurés tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés (sauf 1er et 8 mai).

Logement

Retrait et dépôt des dossiers de demande de logement social.
Pièce justificative à fournir par le demandeur :

- La pièce d'identité du demandeur

Emploi

Une Aide personnalisée aux demandeurs d'emploi pour :

- la rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation ;
- l'aide à la recherche d'une entreprise correspondant aux compétences du demandeur d'emploi ;
- l'aide à la recherche d'un organisme de formation qui forme au métier souhaité ;
- l'aide à la recherche d'une entreprise pour effectuer les stages dans le cadre d'une formation.

Forum de l'emploi

La Ville d'Ormes organise chaque année son Forum de l'emploi avec une cinquantaine d'entreprises présentes.

L'objectif principal de cette manifestation importante est de rapprocher l'offre et la demande d'emploi. Les informations pratiques (dates et horaires) seront communiquées ultérieurement par voie d'affichage et de presse.

La Mission locale de l'Orléanais (MLO)

Il s'agit d'une association au service de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans révolus du bassin d'emploi d'Orléans. Elle propose des prestations d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement pour faciliter l'accès à l'emploi et aux dispositifs de formation, de logement, de santé et tout ce qui touche à la vie quotidienne (citoyenneté, culture, loisirs, transport…).

Contact

SENIORS
Catherine Truillet
Référente Seniors
02 38 70 85 32
06 30 59 07 51
seniors@ville-ormes.fr

Seniors

LE CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC) INTERCOMMUNAL ORLÉANS VAL DE LOIRE

Ormes est membre fondateur du CLIC Orléans Val de Loire créé en 2007. Le CLIC est un guichet d'accueil, d'information et de coordination en faveur des personnes âgées, ses missions principales sont d'informer, d'orienter et d'accompagner les seniors et leur famille afin de faciliter leurs démarches.

Le CLIC d'Ormes a pour mission de :

- faire le lien entre les personnes âgées isolées et la Mairie ;
- contribuer au maintien à domicile des anciens d'Ormes ;
- préparer et animer les temps de rencontre et des animations spécifiques pour les personnes âgées.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS POUR ORLÉANS MÉTROPOLE

(voir page 32)

Téléassistance

De jour comme de nuit, la téléassistance, c'est quelqu'un en permanence à votre écoute pour les personnes de 65 ans et plus.
Au moindre incident, ce service offre la garantie de recevoir une aide ou un secours dans les meilleurs délais.

TARIFS	Téléassitance	Prise en charge par le CCAS	Prise en charge par le bénéficiaire
C	Personne seule : revenu fiscal de référence inférieur à 12 000 € Couple : revenu fiscal de référence inférieur à 18 600 €	75 % 5,66 €	25 % 1,88 €
B	Personne seule : revenu fiscal de référence de 12 000 € à 15 900 € Couple : revenu fiscal de référence de 18 600 € à 24 650 €	50 % 3,77 €	50 % 3,77 €
A	Personne seule : revenu fiscal de référence supérieur à 15 900 € Couple : revenu fiscal de référence supérieur à 24 650 €	0 %	100 % 7,54 €

TARIFS	PORTAGE DE REPAS (prix réactualisés chaque année au 1er/08)	Prise en charge par le CCAS	Prise en charge par le bénéficiaire
C	Personne seule : revenu fiscal de référence inférieur à 12 000 € Couple : revenu fiscal de référence inférieur à 18 600 €	55 % 2,48 €	45 % 2,02 €
B	Personne seule : revenu fiscal de référence de 12 000 € à 15 900 € Couple : revenu fiscal de référence de 18 600 € à 24 650 €	25 % 1,13 €	75 % 3,37 €
A	Personne seule : revenu fiscal de référence supérieur à 15 900 € Couple : revenu fiscal de référence supérieur à 24 650 €	0 %	100 % 4,50 €

Service de portage de repas à domicile pour les personnes de 65 ans et plus

Le CCAS a mis en place un service de portage de repas à domicile pour le repas du midi. Les menus, élaborés par le cuisinier du restaurant scolaire, se composent : d'une entrée, d'une viande accompagnée d'un légume, d'un fromage et d'un dessert ; potage à la demande.

Le portage des repas est effectué en liaison froide. La livraison des repas des samedis et des dimanches se fait le vendredi matin. Le transport des repas est effectué dans des barquettes individuelles fournies par le CCAS.

Ticket-taxi

Le CCAS a mis en place un dispositif de transport à la demande dénommé « ticket-taxi ». Ce service, dont le coût est intégralement pris en charge par le CCAS, s'adresse aux personnes âgées de 70 ans et plus, valides, autonomes et domiciliées à Ormes. Limité géographiquement à l'agglomération orléanaise, ce dispositif permet d'effectuer les déplacements liés à des besoins médicaux ou administratifs : ce service permet d'effectuer gratuitement 12 voyages aller-retour par an et par personne. Ce service est uniquement disponible du lundi au samedi de 7h à 19h.

En ce qui concerne les déplacements pour raisons médicales, les tickets-taxi ne se substituent pas aux moyens existants pour les bénéficiaires d'une prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale (VSL, ambulances, etc.).

Comment procéder pour bénéficier de ce service ?

La Mairie a passé des conventions avec le taxi Sautron et le taxi Thauvin. La procédure est simple :

1. Vous appelez le taxi de votre choix afin de réserver.
2. Vous demandez au CCAS de vous préparer un ticket-taxi soit en téléphonant au 02 38 70 85 20 soit en vous déplaçant à la mairie.

Les coordonnées des taxis :

ORMES TAXI / 45140 Ormes
M. SAUTRON
02 38 74 83 45
06 07 04 85 19

TAXI ORLEANS-LOIRET / 45140 Ormes
M. TATBY
06 52 56 53 25

Allocation chauffage

Une allocation chauffage est accordée aux seniors qui réunissent les conditions suivantes :

- être âgé de 65 ans et plus ;
- vivre à son domicile, seul ou en couple, sans enfant salarié sous le même toit ;
- ne pas payer d'impôts sur le revenu ;
- fournir le dernier avis d'imposition et un RIB.

Repas annuel

Pour fêter la nouvelle année, le CCAS et la Municipalité tiennent à rassembler tous les Ormois de 66 ans et plus à l'occasion d'un déjeuner spectacle suivi d'un après-midi dansant. Une invitation est envoyée en début d'année à chaque personne concernée.

Coffret dégustation seniors

Chaque année, les membres du CCAS et du Conseil municipal d'Ormes ont le plaisir de remettre, en mains propres, un coffret de dégustation de Noël à chaque Ormois âgé de 70 ans et plus.

Petite enfance

Halte-garderie municipale « Le Lapin Bleu »

La halte-garderie est une structure petite enfance d'accueil collectif non permanent occasionnel d'enfants de 4 mois à 3 ans résidant prioritairement à Ormes ou dans les communes de Bucy-Saint-Liphard, Boulay-les-Barres et Bricy. Les demandes concernant les enfants d'autres communes feront l'objet d'une demande de dérogation.

Les horaires d'ouverture :

- Lundi et jeudi de 8h45 à 12h
- Mardi et vendredi de 8h45 à 16h15

La halte-garderie est fermée pendant les vacances scolaires.
Pour plus d'informations sur les modalités d'inscription, contacter Mme Sarah Thevenin, responsable de la halte-garderie, au 02 38 70 85 35.

Contact

HALTE-GARDERIE MUNICIPALE « LE LAPIN BLEU »
Sarah Thevenin
Structure intergénérationnelle « le Jardin des Âges »
32 bis, rue de Corroy
45140 Ormes
02 38 70 85 35
petite-enfance@ville-ormes.fr

Relais d'assistantes maternelles (RAM)

Les objectifs de cette structure sont multiples mais vont dans un seul et même sens : aider les assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession, aider les parents dans leur recherche d'une assistante maternelle, apporter des réponses à d'éventuelles interrogations. Le planning actuellement mis en place offre deux créneaux : les animations (activités d'éveil et temps collectifs de rencontre pour les enfants, en présence et sous la responsabilité des assistantes maternelles dans un environnement aménagé) et les permanences d'accueil.

- Temps collectifs : lundi et mercredi de 9h30 à 11h30.
- Accueil des personnes et permanence téléphonique : lundi de 11h30 à 13h et de 16h à 18h et mercredi de 11h30 à 12h (permanence et prêt de jeux) et de 13h à 18h (permanence).

Contact

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) :
Sarah Thevenin
Structure intergénérationnelle « le Jardin des Âges »
32 bis, rue de Corroy
45140 Ormes
02 38 70 85 33
petite-enfance@ville-ormes.fr

« Le Jardin des Âges »

Structure intergénérationnelle.

Des activités communes sont proposées aux publics de la halte-garderie, du RAM et de l'Espace Seniors.

Éveil musical : les séances ont lieu (hors périodes scolaires) suivant un planning et sur inscription, les lundis ou mercredis de 9h15 à 10h15. Elles sont encadrées par une intervenante extérieure, professeure de musique. Les séances se dérouleront au « Jardin des Âges », uniquement pour les enfants de la halte-garderie et les Seniors.

Conte et histoire : les séances ont lieu suivant un planning et sur inscription le jeudi de 10h à 10h45 à la structure « le Jardin des Âges » dans l'Espace Seniors.
Éveil corporel : les séances ont lieu suivant un planning et sur inscription le lundi de 10h30 à 11h30 (tous les 15 jours) :

- au gymnase (salle de l'espace Seigneuret) pour le public RAM et Seniors.

Opitrip

UNE RECHERCHE

DES MILLIONS DE POSSIBILITÉS

COMPAREZ - PARTAGEZ - EXPLOREZ

Sur l'ensemble des offres de services entre particuliers.

LOCATION DE VACANCES + COVOITURAGE + LOCATION DE VOITURE + SERVICES

deways · Koolicar · only-apartments · tripndrive · BlaBlaCar · HOUSE TRIP · Way to Stay · Homelidays · carnomise · VACATION HOME RENTALS.com · Interhome · travelmob · Abritel · WIMDU · BedyCasa · roomorama

RENDEZ-VOUS SUR **WWW.OPITRIP.COM**

Enfance

périscolaire - jeunesse

Calcul du quotient familial 44
Périscolaire 44
Accueil de loisirs La Canaudière -
Club Adoloisirs et séjours de vacances 45
Salle jeunesse 45

Périscolaire

Quotient familial

Le calcul de votre quotient familial se fait lors de permanences tenues au bureau administratif de l'accueil périscolaire « maternel », place Robert Mauger (place de la mairie) les lundis et vendredis de 14h à 18h et les mercredis de 8h45 à 11h45 et de 14h à 18h. Le quotient familial permet aux familles de bénéficier de réductions sur les tarifs de restauration scolaire, du centre de loisirs, des classes de découverte et du service Jeunesse. Il est calculé pour une année civile.

POUR LE CALCULER :

$$\frac{\text{Montant imposable*/12} + \text{prestations familiales}}{\text{Nombre de parts fiscales}}$$

** Le montant brut imposable inclut les salaires et assimilés, les pensions, retraites, rentes et les revenus industriels et commerciaux professionnels déclarés.*

Il est à préciser que le calcul du quotient familial s'établit à partir des revenus du foyer.

Nombre de parts : parent seul ou en couple = 2 p. – **1er et 2e enfant** = + 0,5 p./enfant – **3e enfant** = + 1 p. – **à partir du 4e enfant** = + 0,5 p./enfant **enfant handicapé** = + 1 p.

POUR FAIRE CALCULER VOTRE QUOTIENT :

➥ Vous êtes allocataire CAF

La Mairie calcule directement votre quotient via l'outil CAF PRO Internet sur simple présentation de votre numéro allocataire CAF.

La CAF ne peut pas calculer votre quotient : dans ce cas, il vous faudra demander une notification de quotient familial à la CAF.

➥ Vous n'êtes pas allocataire CAF, ou vous avez été radié de la CAF, il vous sera demandé de fournir :

➥ votre avis d'imposition 2015 (revenus 2014) ;

➥ votre fiche de paie notifiant les prestations familiales perçues (ou une attestation employeur faisant état de vos prestations familiales).

Les taux de participation figurant dans le tableau ci-contre sont appliqués au tarif du service facturé à l'usager et non pas au coût réel du service, la commune prenant une part importante dans le cadre de son budget de fonctionnement.

NOMBRE DE PARTS FISCALES

Montant du quotient	Lettre	Participation des familles
Supérieur à 1 203 €	A	100 %
Entre 1 069 et 1 202 €	B	91 %
Entre 935 et 1 068 €	C	82 %
Entre 801 et 934 €	D	73 %
Entre 711 et 800 €	E1	64 %
Entre 667 et 710 €	E2	64 %
Entre 533 et 666 €	F	55 %
Entre 399 et 532 €	G	46 %
Entre 265 et 398 €	H	37 %
Inférieur à 264 €	I	28 %

Il est à préciser que pour les familles allocataires CAF qui ont déjà un quotient familial, c'est ce dernier qui sera retenu pour toutes les activités. Pour les autres familles, elles devront se présenter à l'APS maternel aux heures de permanence avec leur déclaration de revenus 2013 et un relevé des prestations mensuelles qu'elles perçoivent afin que la Mairie calcule ce quotient.

Contact

Carole Lenglet
02 38 74 62 24
06 88 16 75 74
enfance@ville-ormes.fr

HORAIRES
bureaux administratifs :
lundi et vendredi
de 14h à 18h
merc. de 8h45 à 11h45
et de 14h à 18h

Périscolaire :
➥ Accueil pré- et postscolaire, pause méridienne, accueil de loisirs le mercredi

Extrascolaire :
➥ Organisation des activités de loisirs (accueil de loisirs les vacances scolaires club Adoloisirs)
➥ Animations socioculturelles
➥ Salle Jeunesse

TAP

Depuis 3 ans et suite à la réforme des nouveaux rythmes scolaires, les services de la Mairie ont mis en place un temps d'accueil périscolaire (TAP). Ces TAP permettent aux enfants la découverte d'activités sportives, culturelles et manuelles gratuites et non obligatoires.

Horaires des TAP

➥ École maternelle : mardi, jeudi et vendredi de 13h à 14h

➥ École élémentaire : jeudi et vendredi de 15h à 16h30

Accueil périscolaire

POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS EN MATERNELLE :
02 38 74 18 70
06 88 16 76 38
Place Robert Mauger

- Les enfants scolarisés en maternelle sont accueillis du lundi au vendredi à l'accueil périscolaire.

L'accueil périscolaire fonctionne le matin de 7h30 à 8h20 et le soir de 16h30 à 18h30. Le soir, les enfants peuvent être récupérés à partir de 17h. Les inscriptions sont à remettre lors des permanences tenues à l'accueil périscolaire « maternel » ou peuvent également être effectuées via l'espace famille.

POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS EN ÉLÉMENTAIRE :
02 38 74 66 61
06 88 16 76 41
École Jacques Prévert

- Les enfants sont accueillis tous les jours d'école (sauf le samedi) dans les locaux de l'école élémentaire place Clément Marot.

Études surveillées

Des études surveillées sont organisées du lundi au jeudi de 17h à 18h. Cette étude permet d'avancer les enfants dans leurs devoirs scolaires.

Pour toute inscription :
Toute l'année, permanence hebdomadaire fixe le lundi de 14h à 18h, mercredi de 8h45 à 11h45 et de 14h à 18h et le vendredi de 14h à 18h.

Tarifs périscolaire

Ils sont fixés par le Conseil municipal et révisés périodiquement.
Matin :
A et extérieur : 1,47 €
B, C et D : 1,34 €
E, F, G, H et I : 1,20 €
Soir :
A et extérieur : 2,84 €
B, C et D : 2,63 €
E, F, G, H et I : 2,42 €

Accueil de Loisirs

Domaine de la Canaudière

02 38 70 55 28

Les jeunes Ormois âgés de 3 à 10 ans ont la possibilité d'intégrer l'Accueil de loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires.
L'Accueil de loisirs fonctionne en journée continue de 8h30 à 17h pendant les vacances scolaires et en demi-journée les mercredis de 11h45 à 18h30 pour les maternelles et de 12h à 18h30 en élémentaire. Un accueil périscolaire est mis en place de 7h30 à 8h45 et de 17h30 à 18h30.
Inscriptions :

- Les mercredis d'année scolaire, les inscriptions sont prises à l'année ou au mois.
- Durant les vacances scolaires, les inscriptions sont prises à la semaine avec un minimum de 4 jours pour une semaine de 5 jours.

Tarifs : ils sont fixés par le Conseil municipal chaque année.

Jeunesse

Club Adoloisirs (11-14 ans – collégiens)

Pendant les vacances, le club Adoloisirs propose des semaines multiactivités avec un programme détaillé et des sorties ponctuelles.

Salle Jeunesse (12-18 ans)

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- Pendant l'année et pendant les vacances : le mardi de 16h45 à 19h (projet jeunes, informations, documents…), le mercredi de 13h30 à 19h, le jeudi de 16h45 à 19h, le vendredi de 16h45 à 19h et le samedi de 11h à 12h30 et de 13h30 à 19h avec une soirée.
- Le service Jeunesse organise aussi des sorties ponctuelles pour les 14-17 ans.

Tous les renseignements sont envoyés à chaque jeune avant chaque période de vacances scolaires.

Carte Pass'Sports

Les jeunes Ormois âgés de 14 à 17 ans peuvent bénéficier de la carte Pass'Sports au tarif de 13 euros auprès du service Jeunesse de la Mairie. La carte est valable 1 an.

La carte comprend :

+ 3 entrées piscine
+ 3 entrées patinoire
+ 2 entrées bowling
+ 2 entrées tennis
+ 2 entrées cinéma
+ au choix :

ou 1 entrée karting
ou 1 entrée climb up
ou 1 entrée laser game

Le recrutement des animateurs

Chaque année, des animateurs et animatrices sont recrutés pour encadrer les activités proposées aux enfants et aux jeunes.

Pour postuler, la démarche est la suivante :

1. Être âgé d'au moins 17 ans ;
2. Être titulaire du BAFA ou stagiaire (stage théorique fait) ;
3. Envoyer un CV et une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire.

Pour tous conseils concernant la formation BAFA ou dépôt de candidature, il est possible d'obtenir un rendez-vous préalable au 02 38 70 85 20.

Retrouve les infos de la salle jeunesse sur Facebook : Jeunesse Ormes !

Aide à projets

Tu es ormois(e), tu as entre 14 et 17 ans, et tu aimerais partir entre amis.
Lance-toi dans la réalisation d'un projet de séjour pour l'été 2017.

Comment faire ? Compose ton groupe et ensemble faites-vous aider par l'animateur de la salle Jeunesse.
Contactez-le par mail : jeunesse@ville-ormes.fr,
par téléphone : 06 88 16 77 03 ou
venez le rencontrer directement à la salle Jeunesse.
Un seul projet sera retenu… et ce sera peut-être le vôtre !

Enseignement

École maternelle 48
École élémentaire 48
Restaurant scolaire 48
Établissements secondaires 48
Éducation nationale 49

École maternelle Saint-Exupéry

Rue des Trois Cornets
02 38 70 54 90
Directrice : Laurence Torzini (laurence.torzini@ville-ormes.fr)
Inscriptions : se présenter à l'école avec le livret de famille, une attestation de domicile, le carnet de santé de l'enfant.

École élémentaire Jacques Prévert

Place Clément Marot
02 38 74 99 45
Directeur : Éric Siguré (eric.sigure@ville-ormes.fr)

Restaurant scolaire

École Jacques Prévert
02 38 75 31 19

Les inscriptions se font à l'APS maternel durant les permanences (lundi, vendredi de 14h à 18h et le mercredi de 8h45 à 11h30 et de 14h à 18h) ou sur l'espace famille. Trois modes d'inscription :

- **L'inscription annuelle** de l'enfant au restaurant scolaire se fait en début d'année scolaire. Les jours de présence sont fixés pour toute l'année scolaire.
- **L'inscription au mois :** les parents doivent remplir une feuille d'inscription et la remettre à la fin du mois pour le mois suivant. Toutes les inscriptions faites, après la date définie, sont considérées comme occasionnelles.
- **L'inscription occasionnelle :** il n'est pas fait application du quotient familial. Il est demandé à la famille de régler la somme de 4,26 € pour le repas.
- La facture est envoyée à la famille à la fin du mois.

Établissements secondaires

Collège Montabuzard

Renseignements et inscriptions : s'adresser directement à l'établissement.
6, avenue de la Coudraie, 45140 Ingré
02 38 74 71 98
02 38 74 86 27
Principal : M. Éric Nappey
Langues vivantes enseignées : allemand, anglais, espagnol.
Langues anciennes : latin, grec.

Lycée Maurice Genevoix

1, avenue Grenaudière - 45140 Ingré
02 38 78 77 76
02 38 78 77 65
Proviseur : M. Philippe Mauguin
Intendance : Mme Sornique
Formations :

- 3 baccalauréats généraux : littéraire, scientifique, sciences économiques et sociales
- 2 baccalauréats technologiques : sciences et technologies de la gestion, sciences et technologies industrielles filière électronique
- 1 baccalauréat professionnel : systèmes électroniques et numériques
- 1 BTS des systèmes électroniques

Éducation nationale

Rectorat d'académie d'Orléans

21, rue Saint-Étienne
45000 Orléans
02 38 79 38 79

Inspection académique

19, rue Eugène Vignat
45000 Orléans
02 38 24 29 00
02 38 24 29 29

Circonscription 1er dégré
de Saint-Jean-de-la-Ruelle
47, rue des Dix Arpents
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
02 38 83 49 89

Centre d'information et d'orientation (CIO)

20 bis, rue de la Bretonnerie,
45000 Orléans.
02 38 54 87 00

Contact

DÉLÉGATION DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE (D.D.E.N) DU SECTEUR INGRÉ/ORMES

Présidente
et personne à contacter
Marie-Chantal PEREZ
02 38 43 69 10
mcperez.dden@orange.fr
http://45.dden-fed.org/

Le ou la DDEN est nommé(e) officiellement par l'Inspecteur d'Académie pour veiller aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école et autour de l'école.

L'espace famille

Pour accéder à l'espace famille, connectez-vous sur le site Internet de la ville : www.ville-ormes.fr, « en un clic » ou entrez directement le lien suivant : https://ormes.espace-famille.net/ormes/index.do.

Véritable guichet en ligne, accessible 24 h/24 et 7 j/7, l'espace famille offre de nombreux services à ses usagers.
L'espace famille se décline en deux parties :

- **Un espace public** ouvert à tous et permettant d'accéder aux informations pratiques des différentes structures municipales (halte-garderie, relais d'assistantes maternelles, restauration scolaire, accueil périscolaire, accueil de loisirs, club Adoloisirs, séjours d'été/hiver, etc.), des informations relatives aux tarifs, aux activités, les menus, etc.
- **Un espace privé,** accessible à l'aide d'un code famille et d'un mot

de passe. Cet espace personnel permet aux familles d'accéder à leurs comptes, d'inscrire en ligne, de payer et/ou imprimer leurs factures.

Pour accéder à votre espace privé :
1. Vous avez déjà un dossier
Après saisie du dossier, un courrier vous indiquant votre code famille et votre mot de passe nécessaires pour accéder à votre espace personnel vous est envoyé.

Espace
FAMILLE D'ORMES

https://ormes.espace-famille.net/ormes/index.do.
ou via le site Internet : www.ville-ormes.fr « en 1 clic »

2. Vous êtes « nouveaux Ormois » et vous souhaitez inscrire pour la première fois votre (vos) enfant(s) dans une structure municipale

Inscrivez-vous en ligne sur l'espace public de l'espace famille et laissez-vous guider par les mails que vous recevrez sur l'adresse que vous aurez communiquée.
Un premier mail vous demandera de valider votre demande. Une fois cette première demande validée, le service Enfance-Jeunesse vous communiquera un mot de passe ainsi que votre code famille.

La facture en ligne

Soyez acteur du développement durable en adhérant à la facture en ligne dans votre espace privé de l'espace famille.
Dès le début de chaque mois, vous serez averti par mail de la mise à disposition de votre facture sur votre espace. La facture électronique remplacera l'envoi de la facture papier.
Les familles qui souhaitent adhérer à la facture en ligne doivent en faire la demande via leur espace privé sur l'espace famille.

Le paiement en ligne

Plus besoin de vous déplacer à l'accueil périscolaire maternel pour régler vos factures. L'espace privé de votre espace famille vous permet de le faire en ligne au moyen d'une carte bancaire, grâce à une transaction sécurisée. Laissez-vous guider.

La réservation en ligne

Les familles ont la possibilité de réserver en ligne les présences de leur(s) enfant(s) :
- au restaurant scolaire ;
- à l'accueil périscolaire (matin, midi et soir) ;
- à l'accueil de loisirs ;
- à la halte-garderie (préréservation).

Pour réserver via l'espace famille les présences de votre (vos) enfant(s), il vous suffit d'accéder à votre espace privé.

Pour cela :
1. Renseignez les champs « Code famille » et « Mot de passe » avec les identifiants qui vous ont été communiqués par courrier.
2. Cliquez sur l'onglet « Réservations ». Choisissez le prénom de votre enfant puis le service concerné.
3. Grâce au calendrier, cochez les présences souhaitées et cliquez sur « Effectuer la demande ».

Une fois la réservation faite, votre demande sera traitée dans les plus brefs délais et un mail de confirmation vous sera envoyé.

Aides spécifiques

Bourse 52
Classes de découverte et séjours linguistiques 52
Aide au BAFA 52

Contact

Mairie d'Ormes

02 38 70 85 20

Bourses pour les étudiants

Un financement pris en charge par la commune pourra être accordé, après examen du dossier, et une fois par année scolaire, à tout jeune étudiant dont la situation remplit les conditions suivantes :

- l'étudiant et ses parents doivent être domiciliés à Ormes ;
- le jeune étudiant effectue soit :
  - des études supérieures postbac ;
  - un stage non rémunéré d'un mois minimum dans le cadre d'une formation obligatoire postbac.

Les dossiers seront instruits au cas par cas.

Pièces à fournir :

un dossier devra être retiré à l'accueil de la mairie et rapporté avec les pièces suivantes :

- certificat de scolarité (année en cours) ;
- pour les stagiaires, la convention de stage et une attestation de fin de stage ;
- attestation de domicile des parents ;
- justificatifs (billets de train…) ;
- budget global de la formation/stage ;
- une lettre de motivation qui devra expliquer le champ d'activité des études supérieures ou du stage.

Le barême

En France (distance du domicile)

- de 0 à 40 km = 150 €
- de 41 à 200 km = 250 €
- de 201 à 500 km = 460 €
- plus de 500 km = 610 €

Informations « bourses étudiants » : 02 38 70 85 20

En Europe

- quel que soit le pays = 610 €

Hors Europe

- quel que soit le pays = 1 070 €

Classes de découverte

Pour les élémentaires dans le cadre de leur scolarité, les élèves de l'école élémentaire sont amenés à partir en classe de découverte. Pour cela, la municipalité d'Ormes propose de participer au financement de ces séjours. Toute demande d'aide devra être formulée auprès de l'établissement scolaire. La participation fixe de la commune d'Ormes s'élève à 25 %. Le coût restant à la charge de la famille se calcule en fonction du quotient familial (voir tableau ci-dessous).

Quotient	Participation de la commune
A	0 %
B	9 %
C	18 %
D	27 %
E1/E2	36 %
F	45 %
G	54 %
H	63 %
I	72 %

CES DISPOSITIONS S'APPLIQUENT :

- aux enfants d'Ormes scolarisés en élémentaire ;
- aux enfants d'Ormes scolarisés en élémentaire dans d'autres communes, ainsi que les élèves de l'enseignement privé.

Séjours linguistiques

Pour les collégiens et les lycéens dans le cadre de leur scolarité.

S'adresse aux Ormois quel que soit le collège ou le lycée fréquenté :

- pour tout séjour linguistique à partir du cinquième jour ;
- dans la limite de 610 € pour la participation totale de la commune ;
- la participation de la commune sera versée directement à l'organisme ;
- dans certains cas exceptionnels, elle sera versée à la famille ;
- toute demande d'aide devra être formulée auprès de la Mairie.

Aide au BAFA

La commune participe financièrement, à hauteur de 150 € par jeune, au stage de base BAFA organisé par tous les organismes de formation agréés par la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports. Cette participation est accordée à toute personne habitant Ormes.

Pour bénéficier de cette participation financière, déposez en mairie :

- un RIB du jeune concerné (s'il s'agit du RIB des parents, il est obligatoire de joindre une photocopie du livret de famille) + une lettre autorisant les parents à recevoir la somme de 150 € sur leur compte ;
- une attestation de présence au stage de base avec le coût mentionné et le numéro d'habilitation.

Pour plus d'informations, contacter la Mairie au : 02 38 74 62 24

Contact

BOURSES ÉTUDIANTS
Laetitia Loiseau
02 38 70 85 20

CLASSES DE DÉCOUVERTE ET SÉJOURS LINGUISTIQUES
Kévin Cauquis
02 38 70 83 18

AIDE AU BAFA
Carole Lenglet
02 38 74 62 24

Services culturels

Bibliothèque 54
École municipale de musique 54
Action culturelle 55
Maison de la polyculture 55

Contact

BIBLIOTHÈQUE
Catherine Lacroix
02 38 70 85 55
bibliotheque@ville-ormes.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE
Henri Dupont
02 38 70 83 14
emmo@ville-ormes.fr

Bibliothèque

Bibliothèque Arthur Rimbaud

Place Clément Marot
02 38 70 85 55
Horaires d'ouverture :
- Lundi de 14h à 18h
- Mercredi de 9h à 18h
- Vendredi de 13h30 à 17h30
- Samedi de 9h30 à 12h30

Inscriptions à la bibliothèque :
Gratuité pour tous les Ormois sur présentation d'un justificatif de domicile.

Internet à la bibliothèque

Un poste Internet est mis à la disposition des habitants de la commune.
Pour des recherches professionnelles ou personnelles, une durée définie, par personne et par jour, est proposée à tout Ormois intéressé.
L'accès à Internet est possible aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Catalogue inter@ctif

La bibliothèque municipale Arthur Rimbaud offre la possibilité aux internautes de la commune d'Ormes de consulter son fonds sur Internet. De chez vous ou du poste de la bibliothèque réservé aux lecteurs, accédez au catalogue des collections et effectuez des recherches de documents par auteur, mots du titre ou du sujet. La liste des nouveautés peut également être consultée. De plus, les internautes inscrits à la bibliothèque peuvent regarder leur compte et réserver des ouvrages.
Vous pouvez accéder au catalogue de la bibliothèque d'Ormes via le site Internet de la Ville :
www.ville-ormes.fr
Rubrique : « Se détendre » puis « Bibliothèque Arthur-Rimbaud » et « catalogue inter@ctif »

Portage de livres à domicile

Ce service s'adresse aux Ormois de plus de 70 ans et aux personnes handicapées (même momentanément) sans limite d'âge et se trouvant dans l'incapacité de se rendre à la bibliothèque.
Une employée de la bibliothèque se rend le lundi matin, toutes les trois semaines (y compris durant les vacances scolaires), chez les personnes bénéficiaires du service.

Cabine à livre

À l'initiative de la Municipalité d'Ormes, l'ancienne cabine téléphonique située sur le mail de la Poule Blanche a été réaménagée en Cabine à Livres.
L'idée est simple : il suffit d'échanger des livres, d'emprunter gratuitement un ou plusieurs ouvrages et de déposer la quantité identique pour que d'autres Ormois puissent en profiter, et ceci, autant de fois que souhaité. Il n'y a pas besoin de carte d'abonné, ni de respecter les horaires et les jours d'ouverture ou de délai de prêt et la devise est : « Faites passer les livres et le plaisir de lire ».
La Bibliothèque municipale Arthur-Rimbaud veille à ce que la cabine à livres ne soit jamais vide et l'approvisionne au besoin.

Pour déposer de plus grandes quantités de livres, contactez la Bibliothèque au 02 38 70 85 55 / bibliotheque-a.rimbaud@ville-ormes.fr
Ce service fondé sur le civisme et le partage contribue à encourager le plaisir de la lecture et il s'inscrit dans une démarche de développement durable. Merci de prendre soin de « la cabine à livres » pour le plaisir de tous et excellente lecture !

École de musique

Ouverte depuis 1985, l'école accueille les enfants à partir de 5 ans ainsi que les adultes, sans limite d'âge.

École de musique

Les disciplines enseignées sont les suivantes :
- **Formation musicale** (solfège), éveil musical, jardin musical, dès la grande section de maternelle.

- **Formation instrumentale :** batterie-percussions, clarinette, cor, cornet-trompette, flûte traversière, hautbois, piano, trombone, tuba, violon, alto, violoncelle, saxophone, guitare et accordéon.
- **Pratique collective :** chant/chorale, orchestres, ensembles instrumentaux.

Des instruments peuvent être loués pour une durée maximale d'un an renouvelable. Les cours ont lieu à l'école municipale de musique dans les salles Berlioz, Chopin, Saint-Saëns et Vivaldi et dans les bâtiments municipaux annexes.

- **Inscriptions :** les préinscriptions se font auprès de la direction, fin juin, et sont enregistrées en septembre.

Les dates sont communiquées par voie de presse, par affichage ou sur demande auprès de l'accueil de la Mairie (02 38 70 85 20). Dix-huit professeurs de musique assurent l'enseignement.

Contact

ACTION CULTURELLE
Henri Dupont
02 38 70 83 14
culture@ville-ormes.fr

MAISON DE LA POLYCULTURE
Madeline Penverne
06 30 59 52 28
mdp@ville-ormes.fr

Action culturelle

- Fête de la Musique
- Théâtre
- Concerts
- Expositions
- Festival culturel
- Festival intercommunal : Festiv'Elles

Maison de la polyculture

La Maison de la polyculture située 19, rue des Chabasses à Ormes, nouvel espace culturel et de rencontres, met en lumière une sélection d'outils, témoins de ce travail agricole aux XIXe et XXe siècles : houe, faux, van, tarare, pioche de vigneron, hotte de vendange, fouloir, pressoir ou encore certains autres objets de la vie quotidienne rurale. Un nouvel espace jeunesse offre la possibilité de visites en famille.

Horaires d'ouverture :

- **D'octobre à juin :** Ouverte le 1er dimanche du mois de 14h à 18h.
- **De juillet à septembre :** Ouverte les premier et troisième dimanches du mois de 14h à 18h.
- **En semaine :** Visites guidées ou animations pédagogiques sur réservation au 06 30 59 52 28.
- **Fermeture annuelle : du 1er au 15 août**

L'entrée de la Maison de la polyculture est gratuite dans la limite des places disponibles.

- Ouverte également à l'occasion d'événements culturels ou patrimoniaux : « Les Rendez-Vous faits maison ».
- Visites de villages dans le prolongement du projet patrimonial de la MDP.

506 — Ormes (Loiret) - La Mairie et les Ecoles - Route d'Orléans
REPUBLIQUE FRANÇAISE
POSTES
ECOLE FILLES
Th.C

9. — ORMES — Rue de Beauregard

ORMES - Station de Tramway

les Transports

TAO / Les Rapides du Val de Loire / Gil Services Adaptés 58

TAO

La commune d'Ormes est actuellement desservie par trois lignes du réseau TAO.

La ligne 3
La ligne 3 fait la liaison entre Orléans et Saran et dessert les communes de Saint-Jean-de-la-Ruelle, Ingré et Ormes. Des correspondances avec les lignes de tram A et B sont possibles aux arrêts « Gares d'Orléans » et « Halmagrand ».

La ligne 11
La ligne 11 fait la liaison entre Ormes et Orléans et dessert les communes de Saran et Fleury-les-Aubrais.
Les correspondances avec le TER peuvent se faire aux stations « Gares d'Orléans » et « Gare des Aubrais ».
Des correspondances avec les lignes de tram A et B sont possibles aux arrêts « Bustière », « Gare des Aubrais », « Gare d'Orléans » (ligne A) et « Guy-Marie Riobé » (ligne B).

En plus de ces lignes, la ligne TPMR (transport des personnes à mobilité réduite) est proposée aux personnes ayant des difficultés physiques à se déplacer et aux personnes âgées de plus de 80 ans.

Pour bénéficier de ce service ou pour plus de renseignements, appeler au numéro suivant : 02 38 71 98 85.

Où et comment s'informer sur le réseau bus-tram-parc relais du réseau TAO ?
Le plan du réseau et les horaires des lignes de bus qui passent à Ormes sont disponibles dans le hall d'accueil de la mairie.

- Sur le site Internet : www.reseau-tao.fr.
- Le courrier : 64, rue Pierre Louguet 45800 Saint-Jean-de-Braye.
- Le téléphone : standard des bâtiments administratifs de la SETAO : 02 38 71 98 00.
- Numéro Vert : ALLÔ SETAO 0 800 01 2000 du lundi au samedi de 7h à 19h30.

Les agences commerciales :
- Place d'Arc : du lundi au vendredi de 6h45 à 19h15 et le samedi de 8h à 18h30.
- Agence Martroi : du lundi au samedi de 8h30 à 18h30.

Point de vente des titres de transport SETAO à Ormes :
- **Timy :** rue de la Poule Blanche 45140 Ormes.

RVL (Rapides du Val de Loire)

La ligne 1 : (Orléans - Patay - Orgères-en-Beauce) dessert la commune.

Où et comment s'informer sur la société de transport en commun RVL ?
- Le courrier : 27, boulevard Marie Stuart 45000 Orléans.
- Le téléphone : 02 38 53 94 75.
- Le site Web : www.rvl-info.com.

Point de vente des titres de transport RVL :
- Gare routière d'Orléans
2, rue Marcel Proust
45000 Orléans
02 38 53 94 75

Services publics

Orléans Métropole
Conseil départemental du Loiret 60
Conseil régional du centre 61
Justice 61
Police nationale 62
Préfecture du Loiret 62
Services fiscaux 62
Pôle emploi 62
APEC 62
CAF 62
CPAM 62
ERDF / France Télécom 62
La Poste 63
Mission locale 63
Office de tourisme 63
Trésorerie 63

ORLÉANS MÉTROPOLE

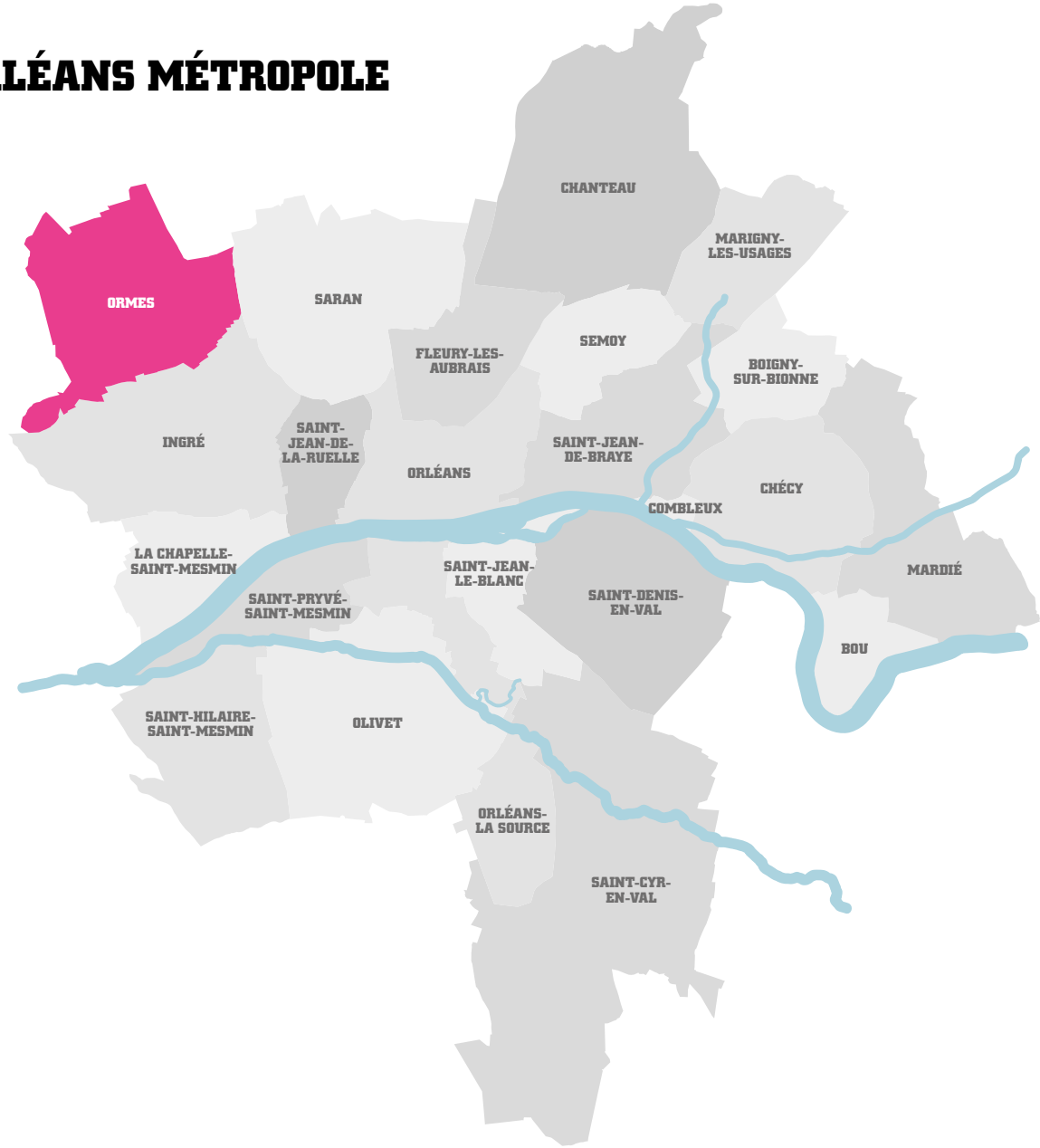

LES 22 COMMUNES :

- Boigny-sur-Bionne
- Bou
- Chanteau
- Chécy
- Combleux
- Fleury-les-Aubrais
- Ingré
- La Chapelle-Saint-Mesmin
- Mardié
- Marigny-les-Usages
- Olivet
- Orléans
- Ormes
- Saint-Cyr-en-Val
- Saint-Denis-en-Val
- Saint-Hilaire-Saint-Mesmin
- Saint-Jean-de-Braye
- Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Saint-Jean-le-Blanc
- Saint-Pryvé-Saint-Mesmin
- Saran
- Semoy

Orléans Métropole

Espace Saint-Marc
5, place du 6 Juin 1944 – BP 95801
45058 Orléans Cedex 01
02 38 78 75 75
02 38 78 76 00
www.agglo-orleans.fr

Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi de 8h à 18h30.
Créée au 1er janvier 2002, la Communauté d'agglomération orléanaise s'est substituée à la Communauté de communes. Elle regroupe 22 communes et représente une population de plus de 273 000 habitants.

Conseil départemental du Loiret

HÔTEL DU DÉPARTEMENT
15, rue Eugène Vignat – BP 2019
45010 Orléans Cedex 1
02 38 25 45 45
02 38 25 43 70
www.loiret.com

Conseil régional du Centre

9, rue Saint-Pierre-Lentin
45041 Orléans Cedex 1
02 38 70 30 30
02 38 70 31 18
www.régioncentre.fr
Heures d'ouverture : 9h-18h

Justice

TRIBUNAL D'INSTANCE
44, rue de la Bretonnerie
45000 Orléans
02 38 74 58 34
02 38 74 57 84
chg.ti-orleans@justice.fr

- **Tutelles majeurs :** 02 38 74 58 86
- **Tutelles mineurs :** 02 38 74 58 87
- **Nationalités :** 02 38 74 58 96 ou 57 80
- **Saisies arrêts sur salaires :** 02 38 74 57 32 ou 53 26
- **PACS :** 02 38 74 57 83
- **Injonctions de payer, warrants agricoles :** 02 38 74 58 81
- **Surendettement :** 02 38 74 53 21
- **Service Civil, Élections, Procurations, Baux ruraux :** 02 38 74 58 83 ou 02 38 74 58 72
- **Tribunal de police :** 02 38 74 58 82

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
7, rue des Huguenots
45000 Orléans
Standard général :
02 38 74 58 34

- **Parquet – Bureau des plaintes :** 02 38 74 58 69 02 38 74 57 44 ou 02 38 74 57 45
- **Aide juridictionnelle :** 02 38 74 58 75 02 38 74 53 36 02 38 74 57 63
- **Divorce – Pensions alimentaires :** 02 38 74 58 34
- **Tribunal pour enfants :** 02 38 74 58 34
- **Service éducatif auprès du tribunal pour enfants (SEAT) :** 02 38 74 58 57
- **Application des peines :** 02 38 74 58 43
- **Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) :** 02 38 74 53 66

CONSEIL DE PRUD'HOMMES
Litiges individuels en matière de droit du travail
02 38 74 58 92

Police nationale
COMMISSARIAT CENTRAL :
63, faubourg Saint-Jean
45000 Orléans
02 38 24 30 00
02 38 54 65 09

BUREAU DE POLICE SECTEUR N° 4
(Fleury-Saran)
rue Colonel Fabien
45410 Fleury-les-Aubrais
02 38 73 92 92

Préfecture du Loiret
181, rue de Bourgogne
45042 Orléans Cedex 1
Standard
08 21 80 30 45
02 38 53 32 48
www.loiret.pref. gouv. fr
Serveur vocal : 02 38 81 41 46
Renseignements 24 h/24 sur permis de conduire, cartes grises et d'identité, passeports, service étrangers.
Heures d'ouverture :
du lundi au jeudi : 9h-16h15
le vendredi : 9h-16h

Services fiscaux
Centre des impôts
Orléans Ouest
Cité administrative Coligny,
bât. 1
131, fg Bannier
45042 Orléans Cedex 1
02 38 42 55 83
02 38 42 56 93
Réception des contribuables :
les mardis et vendredis matin
de 8h30 à 11h30 ou sur RV.
Ouvert tous les jours de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h.
CENTRE DES IMPÔTS FONCIERS (ORLÉANS EST-NORD ET OUEST)
Bât. D1.
02 38 42 55 55
Consultation de la documentation cadastrale : tous les jours, sauf le samedi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h, sauf l'après-midi du dernier jour ouvrable de chaque mois.
Réception des contribuables d'arron dissement d'Orléans : les mardis et vendredis matin de 8h30 à 11h30.

Autres

Pôle emploi
AGENCE PÔLE EMPLOI ORLÉANS OUEST / PÔLE EMPLOI GÉNÉRALISTE :
10, rue Lavoisier
45140 Ingré
Téléphone candidat : 39 49
Téléphone employeur : 39 95
www.pole-emploi.fr
Horaires d'ouverture :
- Lundi : 8h45-16h45
- Mardi : 8h45-16h45
- Mercredi : 8h45-16h45
- Jeudi : 8h45-12h45
- Vendredi : 8h45-15h45

APEC
ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES
29, bd Rocheplatte
45000 Orléans
02 38 24 02 90
www.apec.fr

CAF
Place Saint-Charles
45946 Orléans Cedex 9
0 810 254 510

Caisse primaire d'assurance maladie – CPAM
9, place du Général de Gaulle
45000 Orléans
36 46
www.ameli.fr
À votre service :
du lundi au vendredi de 8h45 à 16h45.

ERDF
Pour raccorder un point de consommation :
47, avenue Saint-Mesmin
45077 Orléans Cedex 2
09 69 32 15 15
Pour raccorder une installation de production de puissance inférieure ou égale à 36 kVA :
08 20 03 19 22
Dépannage :
0 972 67 50 45

France Télécom
AGENCES D'ORLÉANS :
Centre commercial
des Halles Châtelet
45000 Orléans
10 14
www.orange.f
Horaires d'ouverture
agence résidentiels :
- Lundi de 12h à 18h30

- Du mardi au vendredi de 9h30 à 18h30
- Samedi de 9h à 18h

Centre commercial Place d'Arc
45000 Orléans
10 14 ou 0 800 10 14 45
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 10h à 20h et le samedi de 9h à 20h.

La Poste

BUREAU PRINCIPAL D'ORMES :
4, rue de la Poule Blanche
45403 Ormes Cedex
02 38 74 79 09
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 14h30 à 17h et le samedi de 10h à 12h.

Mission locale

9, bd de Verdun
45000 Orléans
02 38 78 91 92
02 38 78 91 78
mlorleanais@dial.oleane.com
Horaires d'ouverture :
Accueil du lundi au vendredi sans rendez-vous de 9h à 12h45 et de 14h à 17h45 sauf le mardi après-midi.

Office de tourisme

2, place de l'Étape
45000 Orléans
02 38 24 05 05
02 38 54 49 84
infos@tourisme-orleans.com
officedetourisme.orleans@wanadoo.com
Espace d'accueil touristique :
6, rue Jeanne d'Arc – 45000 Orléans
02 38 53 33 44

Trésorerie

Rive de Loire Nord,
14, avenue des Droits de l'Homme,
BP 2415
45032 Orléans Cedex 1
02 38 65 47 50
02 38 81 03 81

437894

Communauté EMMAÜS Loiret

EMMAÜS
FRANCE
FONDATEUR ABBÉ PIERRE

1 Chemin de l'Allée - **ORMES**

Tél.: 02 38 74 75 87

emmausloiret@wanadoo.fr
www.emmaus-orleans.org

Ouverture au public tous les mardis et jeudis après midi, les samedis matin et après midi, le 1er dimanche de chaque mois après midi.

la vie économique

Plan des entreprises sur la commune 66
Les artisans 72

Zone d'activités sur la commune

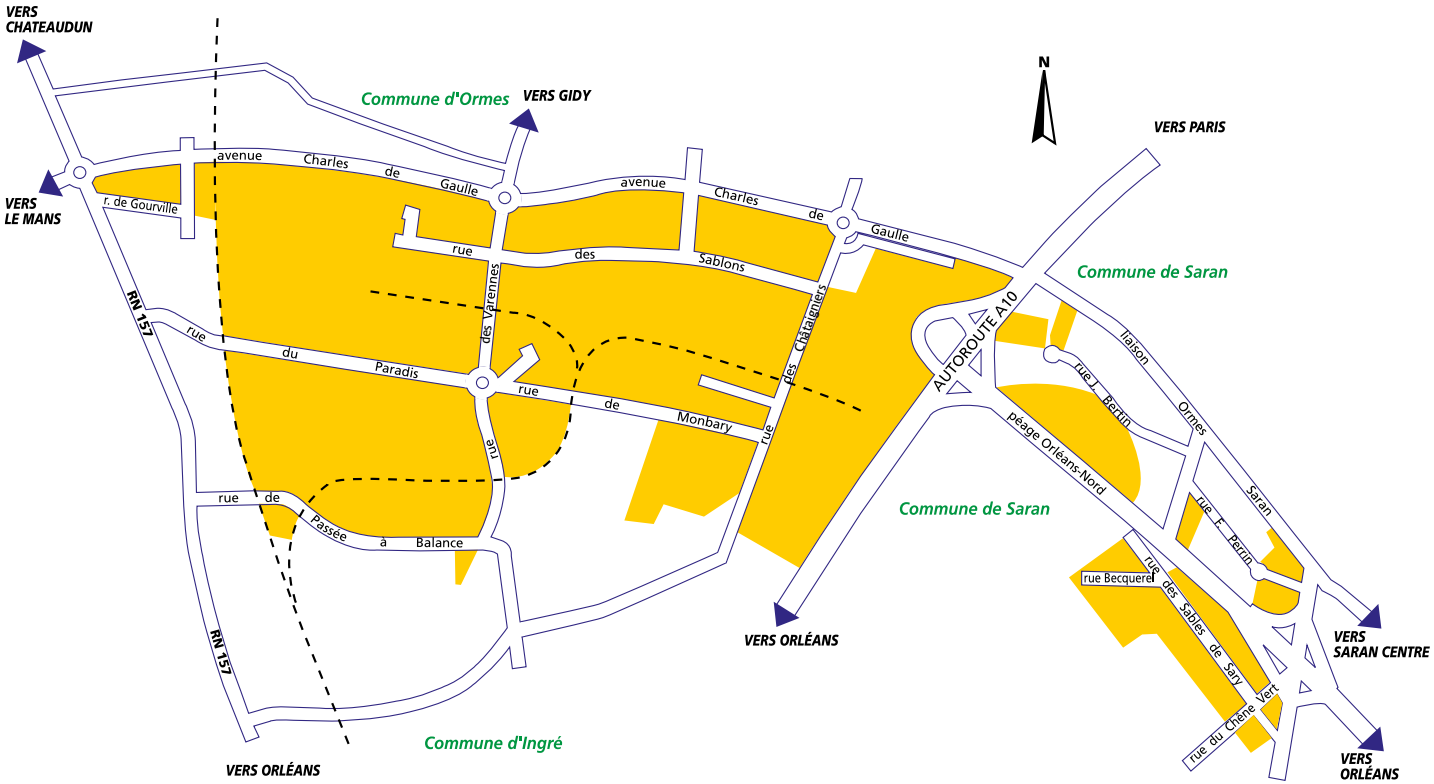

ABSOLEM
Activité : Événement (de la création à la réalisation), communication (audio-visuel, multimédia, édition), stand (conception, fabrication)
25, rue des Charronneries
45140 Ormes
02 38 59 24 24
02 38 59 27 27
http://absolem.com

ADECCO TRANSPORT
Activité : Gestion main-d'œuvre secteur transport
3, rue des Sablons
45140 Ormes
02 38 70 96 10
02 38 70 96 19

AGEPLAST DÉVELOPPEMENT
Activité : Transformation matières plastique et achat-vente d'outillage
5, rue des Sablons
45140 Ormes
02 38 74 91 37
02 38 74 89 62

ALCARA
Activité : Conseil en systèmes et logiciels informatiques
2, avenue Charles de Gaulle
45140 Ormes
08 99 86 87 57

AD VAL DE LOIRE POIDS LOURDS
Activité : Garage et pièces poids lourds
Rue du Paradis
45140 Ormes
02 38 65 49 00

AUTODISTRIBUTION DU LOIRET
Activité : Garages de poids lourds
26, rue du Paradis
45140 Ormes
02 38 65 49 00

BERTON DÉMÉNAGEMENTS
Activité : Transport, déménagements
1-3, rue des Sablons
45140 Ormes
02 38 74 60 55
02 38 74 13 66

BONNIN (ETS)
Activité : Fournitures pour boulangeries et pâtisseries
15, rue des Sablons
45140 Ormes
02 38 88 07 73
02 38 43 64 13

BOURGOIN (ETS)
Activité : Sellerie automobile, tapisserie, fabrication de bâches, stores, publicité
4, rue de Monbary - 45140 Ormes
02 38 74 79 11
02 38 74 79 60

BURBAN PALETTES RECYCLAGE
Activité : Fabrication, vente de palettes, objets en bois et réparation
12-14, rue de Monbary
45140 Ormes
02 38 74 77 77
02 38 74 73 49

CDM SAS
Activité : Services, conseils en logistique
9, rue de Monbary - 45140 Ormes
02 38 72 17 46

CENTRAX INTERNATIONAL LIMITED
Activité : Électricité : matériel de production
5, rue de Monbary
45140 Ormes
02 38 61 04 04
02 38 61 02 04

CHESNÉ ENTREPRISE
Activité : Peinture, revêtement de sol, murs
36, rue des Charronneries
45140 Ormes
02 38 74 93 78
02 38 74 77 41

CIRCUITS IMPRIMÉS DU GÂTINAIS
Activité : Circuits imprimés
4, rue des Sablons
45140 Ormes
02 38 70 88 88
02 38 74 70 00

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES INFIRMIERS
Immeuble Galaxie
6, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
02 34 59 71 92
02 34 59 71 93

DE CARVALHO CELSO
Activité : Travaux de maçonnerie générale
11-16-9 bis, rue Passée à Balance
45140 Ormes
02 38 74 85 81

DERET
Activité : Transport et logistique
23, rue des Sablons
45140 Ormes
26, rue du Paradis - 45140 Ormes
02 38 70 82 00
www.deret.fr

EBREX
Activité : Transport frigorifique routier
26, rue des Sablons
45140 Ormes
02 38 74 90 90
02 38 74 71 04

EIGT
Activité : Électricité, installations industrielles
13, rue Passée à Balance
45140 Ormes
02 38 70 01 01
02 38 70 01 55

ÉLECTRO INDUSTRIE CENTRE
Activité : Entreprise d'électricité générale
3, rue de Monbary
45140 Ormes
02 38 75 72 31
02 38 75 74 45

ENCEM
Activité : Bureau d'études environnement
Immeuble Galaxie
6, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
02 38 74 64 36
02 38 74 66 56

ESUS BUREAUTIQUE
Activité : Maintenance, vente de bureautique, informatique, accessoires
8, rue des Varennes
45140 Ormes
02 38 52 38 52 (08 25 07 07 89)
02 38 52 38 53 (08 25 09 09 75)

EUREST FRANCE
Activité : Restauration d'entreprise
6, rue du Paradis - 45140 Ormes
02 38 74 95 54

EUROMASTER FRANCE
Activité : Commerce de pneumatiques (poids lourds) et activités s'y rattachant
Rue des Sablons - 45140 Ormes
02 38 70 93 20
02 38 70 93 29

FACÉO
Activité : Insertion des personnes handicapées et éloignées de l'emploi
2, avenue Charles de Gaulle
45915 Ormes Cedex 9
06 75 00 93 75
02 38 74 34 76

FENWICK-LINDE
Activité : Vente, location, entretien, réparation de chariots de manutention
10, rue des Varennes
45140 Ormes
02 38 70 98 70
02 38 70 98 71
Service commercial :
02 38 70 93 91

FRET EXPRESS
Activité : Organisateurs de transports intérieurs
171, rue du Chêne Vert,
ZAC des Sables de Sary
45570 Saran
02 38 65 90 98
02 38 81 85 30

GEL LOGISTIQUE GROUPEMENT D'EMPLOYEURS LOGISTIQUE
Immeuble Le Galaxie
1, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
06 61 39 66 22

GEL ORLÉANS
Groupement d'employeurs logistique
Activité : Formation dans la logistique pour intérimaires, proposition de mission
6, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
06 74 54 16 53

GEMEY PARIS MAYBELLINE NEW YORK
Activité : Fabrication de cosmétiques
20, rue du Paradis
45140 Ormes - BP 226
45144 Saint-Jean-de-la-Ruelle
02 38 65 76 00

GMF ASSURANCES
Activité : Société et compagnie d'assurances
10, rue des Sablons - 45140 Ormes
0 970 809 809

GRAS SAVOYE SA
Activité : Courtage d'assurances et de réassurances
2, rue de Gourville
45911 Orléans Cedex 9
02 38 70 38 70
02 38 70 38 99

GROUPE HEPPNER
Activité : Transport en groupage, messagerie, affrètement
13, rue de Monbary - 45140 Ormes
02 38 65 00 00 - 02 38 65 00 08

HMD
Activité : Import-export, commerce international
13, rue des Sablons - 45140 Ormes
02 38 70 55 39

HOMBERT INDUSTRIE
Activité : Mécanique générale de précision, fabrication, vente d'organes de transmission mécanique
13, rue des Varennes
45140 Ormes
02 38 74 70 71
02 38 74 98 99

HONDA FRANCE MANUFACTURING SAS
Activité : Fabrication, distribution de matériel de jardin
Pôle 45
2, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
02 38 65 06 00

IDASS SA
Activité : Import-export, revendeur de matériel agricole
10, impasse de Monbary
45140 Ormes
02 38 74 70 28
02 38 74 77 76

ITR
Activité : Menuiserie, rénovation de l'habitat et travaux de ravalement
3, rue de Monbary - 45144 Ormes
02 38 74 86 86
02 38 74 85 65

JOHN DEERE
Activité : Commercialisation de matériels agricoles, espaces verts et centre de formation division marketing
23, rue du Paradis - 45140 Ormes
02 38 72 30 00
02 38 74 86 65

JURIS FRANCE (GROUPE P.M.S.)
Activité : Réalisation et vente de logiciels et matériels informatiques
Rue Passée à Balance
45140 Ormes

KONE
Activité : Ascenseur, monte-charge, porte, escalier mécanique
6, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
02 38 70 99 33
02 38 70 51 80

KUEHNE + NAGEL
Activité : Transports routiers et logistique
8, rue de Monbary - 45140 Ormes
20, rue des Sablons - 45140 Ormes
02 38 65 02 38
02 38 65 02 49

LABODENT
Activité : Prothésiste dentaire
14, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
02 38 74 88 62
02 38 74 68 20

LA SUITE… BRASSERIE
Activité : Restauration, brasserie
2, rue des Varennes
45140 Ormes
02 38 74 73 62
02 38 74 64 25

LEASE GREEN
Activité : Location et vente de véhicules électriques
Immeuble Le Galaxie – entrée C
6, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
0 805 690 488 (appel gratuit)

LE ROY LOGISTIQUE
Activité : Organisateur de transport national et international, prestataire de solutions logistiques sur mesure
02 38 52 06 50 - 06 12 42 53 50
02 38 52 06 47

LE STRAT SAS
Activité : Transport routier, atelier poids lourds, distributeur DAF
16, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
02 38 74 66 66
02 38 74 66 67

LEXIS-NEXIS INFOLIB
Activité : Prestation de services informatiques
Immeuble Le Galaxie
6, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
02 38 65 09 90 - 02 38 65 09 99

LOGISMARK
Activité : Stockage – gestion – logistique
10, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
02 38 22 63 00
02 38 22 63 09

LOGISTIC LOCATION MULTISERVICES (SAS)
Activité : Transport de marchandises, location de matériel industriel avec conducteur
45, rue des Varennes - 45140 Ormes

LOG TRANS
Activité : Transport routier
17, rue des Varennes
45140 Ormes
02 38 75 13 67
02 38 75 87 41
martinez.logtransnuc@logtrans.fr
www.logtrans.fr

LYOVEL SEMA
Activité : Vente, location, gestion des distributeurs automatiques
8, impasse Monbary - 45140 Ormes
02 38 65 09 00
02 38 65 09 01

MALICHAUD
Activité : Usinage de précision, outillage machines spéciales
17, rue des Sablons - BP 213
45144 Saint-Jean-de-la-Ruelle Cedex
02 38 70 85 00 - 02 38 74 70 02

MÉCANAUTIC 45
Activité : Vente et réparation de bateaux hors-bord
3, rue des Varennes - 45140 Ormes
02 38 74 77 78
02 38 74 77 87

MIROITERIE DE L'ORLÉANAIS (SARL DEMLECH)
Activité : Vitrerie, miroiterie, menuiserie, aluminium
17, rue Passée à Balance
45140 Ormes
02 38 74 70 69
02 38 74 74 10

MORY DUCROS
Activité : Transports routiers
25, rue du Paradis
45140 Ormes
02 38 74 02 38
02 38 74 18 97

MULTI FROID SERVICES
Activité : Équipements frigorifiques et climatisation – Pompes à chaleur
15, rue Passée à Balance
45140 Ormes
02 38 70 56 46
02 38 70 56 98
multifroidservices@orange.fr
www.multi-froid-services.fr

OBM
Activité : Bâtiments modulaires, construction industrialisée entreprise générale
9, rue des Sablons - 45140 Ormes
02 38 79 86 00
02 38 74 61 37

OFFICE DÉPÔT
Activité : Papeterie
12, rue de Monbary
45140 Ormes
0 825 825 200

OFSI
Organisme de formation sécurité incendie
Immeuble Galaxie
6, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
02 38 74 89 74

OHÉ PROMÉTHÉE
Activité : Placement, qualification et maintien en emploi des personnes handicapées et conseil à l'entreprise
4, impasse de Monbary
45140 Ormes
02 38 78 18 90
02 38 78 18 91
www.ohepromethee45asso.fr

PARTY PRO
Activité : Fabricant, grossiste d'articles de fête
12, rue Passée à Balance
45140 Ormes
02 38 70 09 09
02 38 70 09 10

PERONNET-DISTRIBUTION (GROUPE TRANSALLIANCE)
Activité : Transport de matériaux, stockage
2, rue des Sablons - 45140 Ormes
02 38 74 73 73
02 38 74 85 32

PMS JURIS
Activité : Éditeurs de logiciels, sociétés de services
24, rue Passée à Balance
45140 Ormes
02 38 70 86 00

POMONA PASSION FROID
Activité : Vente en gros de tous produits alimentaires surgelés, frais et laitiers
Immeuble Le Galaxie
Rue des Châtaigniers
45140 Ormes
02 47 29 41 30
(équipe commerciale)
02 47 29 41 29

PREVENCEM CENTRE
Activité : Prévention sur carrières et sablières
Immeuble Le Galaxie
Rue des Châtaigniers
45140 Ormes
02 38 70 87 55
02 38 70 87 60

QUADRILASER
Activité : Travaux de photogravure prépresse numérique
1, rue de Gourville - 45140 Ormes
02 38 74 77 33
02 38 74 88 71

RESTAURATION PATRIMOINE LAGARDE
Activité : Restauration de bâtiments anciens
38, rue des Charronneries
45140 Ormes
02 38 79 02 80
02 38 79 02 81

RHENUS LOGISTICS FRANCE
Activité : Transport international, logistique et entreposage
22, rue Passée à Balance
45140 Ormes
02 38 79 66 43 - 02 38 81 38 20

RISC GROUP
Activité : Sécurité informatique
2, avenue Charles de Gaulle
45140 Ormes
02 38 21 59 94

RONGEMAILLE SARL
Activité : Pose de stores et fermetures industrielles, volets roulants, portails, clôtures particuliers, fenêtres, serrureries et réparation
14, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
02 38 74 74 28
02 38 74 98 78

ROTOPRIM
Activité : Imprimerie de labeur, plat et continu
3, rue de Gourville
45140 Ormes
02 38 74 83 00
02 38 74 83 01

SCANIA ORLÉANS
Activité : Commercialisation, réparation, entretien de véhicules industriels et utilitaires, location de véhicules sans chauffeur
18, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
02 38 74 84 11
02 38 74 23 90

SECURINTER – ASSISTANCE
Activité : Enquêtes et sécurité
4, rue du Paradis
45140 Ormes
02 38 68 11 02
02 38 68 11 83

SECURITAS FRANCE
Activité : Solutions de sécurité
6, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
02 38 74 70 04

SERNAM CENTRE
Activité : Transport en groupage – messagerie
45, impasse Monbary
45140 Ormes
☐ 02 38 52 45 45

SHISEIDO INTERNATIONAL FRANCE
Activité : Fabrication de cosmétiques
4, avenue Charles de Gaulle
45140 Ormes
☐ 02 38 52 84 00
🖶 02 38 52 16 16

SITA CENTRE-OUEST
Activité : Enlèvement et collecte des déchets
16, rue de Monbary
45140 Ormes
☐ 02 38 65 00 40
🖶 02 38 65 00 66

SNBPE-TOUPIE
Syndicat national du pompage du béton
Immeuble Le Galaxie - Bât. C
Rue des Châtaigniers - 45140 Ormes
☐ 02 38 70 87 50
🖶 02 38 70 87 60

SOS BOX
Activité : Garde-meubles
Rue des Sablons - 45140 Ormes
☐ 02 38 74 68 00
🖶 02 38 74 13 66

STARBAT
Activité : Entreprise générale du bâtiment
6, rue des Varennes
45140 Ormes
☐ 02 38 74 77 07
🖶 02 38 74 75 99

TNT
Activité : Service pour le transport express de colis et de documents
20, rue Passée à Balance
ZAC des Sablons Pôle 45
45140 Ormes
☐ 0 825 000 868
🌐 http://www.tnt.fr/

TROUILLET SERVICES LOCATION
Activité : Carrosserie - peinture automobile
7, rue de Monbary - 45140 Ormes
☐ 02 38 81 38 20

UNICEM CENTRE
Activité : Syndicat professionnel (antenne régionale)
Immeuble Le Galaxie
6, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
☐ 02 38 70 87 50
🖶 02 38 70 87 60

VALORPAL SYSTÈMES
Activité : Emballages - conditionnements en bois
14, rue de Monbary - 45140 Ormes
☐ 0 820 875 875

VERGNET SA
Activité : Conception, fabrication et installation d'éoliennes 275 kW & 1 MW
12, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
☐ 02 38 52 35 60
🖶 02 38 52 35 83

VUMI TRANS
Activité : Transports routiers de fret de proximité.
Immeuble Le Galaxie
6, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
☐ 02 38 71 08 51

Les artisans

Alimentation générale

TIMY
Activité : Alimentation générale
1, rue de la Poule Blanche
45140 Ormes
02 38 74 70 36

Animation et divertissement

BALLON D'ORMES
Activité : Baptême en montgolfière
06 77 74 66 10
http://ballon-ormes.com

WILFRIED MEYNADIER
Activité : Soirées privées, mariages, anniversaires
12, rue des Roseaux - 45140 Ormes
06 13 88 30 34
wilfried.meynadier@orange.fr

Animaux

CABOT CHIC
Activité : Toilettage pour animaux
30 bis, rue de la Borde - 45140 Ormes
02 38 74 82 09

Architecture

V+C ARCHITECTURE
M. Voisin et M. Chauvron
17, rue de La Boétie - 45140 Ormes
02 38 22 14 40
02 38 25 93 31
architecture@vplusc.fr
www.vplusc.fr

Automobile

AUTO CONTRÔLE ORMOIS
Activité : Contrôle technique de véhicules
Adriano et Nathalie Pereira
12, rue Nationale - 45140 Ormes
02 38 22 34 94
adriano-pereira@orange.fr

V+C Architecture
Éric VOISIN architecte E.N.S.A.I.S
Frédéric CHAUVRON architecte D.E.
Siège : 17, rue de La Boétie 45140 Ormes
Bureaux : 190, route de Sandillon BP 40006 - 45655 Saint-Jean-le-Blanc Cedex
Tél. : 02 38 22 14 40
Fax : 02 38 25 93 31
architecture@vplusc.fr
www.vplusc.fr
451731

Banque

CRÉDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE
Résidence du Vieux Puits
110, rue Nationale - 45140 Ormes
02 38 97 35 51

Bâtiment

AM45
Activité : Maçonnerie – couverture, neuf ou à rénover – clôture – petite plomberie – électricité
7 bis, rue de Gidy - 45140 Ormes
02 38 74 77 63 - 06 20 09 24 00
am45@live.fr

AMP
Activité : Artisan cuisines, salles de bains, fenêtres PVC, volets, portes de garage
77 bis, rue de la Borde - 45140 Ormes
02 38 74 14 54 - 06 61 46 72 60

ETS CRÉATION
Activité : Plomberie, chauffage, sanitaire
47, rue de Gidy - 45140 Ormes
06 66 34 32 57

CŒLHO ALBERTO
Activité : Entreprise générale de bâtiment
78, rue Petit Clos de Gouchot
45140 Ormes
06 75 60 59 65
02 38 74 75 69
alberto.coelho@orange.fr

RICARDO FERNANDES
Activité : Réhabilitation et Aménagement de l'Habitat (plâtrerie/isolation - carrelage/faïence - parquet - menuiseries int/ext - peinture)
16 rue des Forges
45140 Ormes
06 89 93 85 72
ricardofernandes45@orange.fr

FRANCE CONSEIL HUMIDITÉ
Activité : traitement de l'humidité
M. Gomes
5 rue Chemin de la Messe
45140 Ormes
02 38 72 59 61
06 25 93 15 42
franceconseilhumidite@gmail.com

G.C. RÉNOVATION
Activité : Travaux d'isolation, peintures, revêtements
12, rue de Gidy
45140 Ormes
02 38 51 37 06
gc.renovation@free.fr

JÉGO
Activité : Maçonnerie
La Garenne de Montaigu
45140 Ormes
02 38 74 93 07

LMS
Activité : Électricité générale
9, rue Descartes
45140 Ormes
02 38 74 73 45
06 14 28 57 35
02 38 53 82 59

ORMES MULTI SERVICES
Olivier Thauvin et Ludovic Allezy
Activité : Espaces verts, travaux de terrassement et assainissement avec minipelle, enlèvement gravats, terre, végétaux, souches…, travaux d'intérieur et extérieur
06 03 88 12 82 (Olivier Thauvin)
06 19 30 06 11 (Ludovic Allezy)

R'TEST
Sébastien Lemaire
Activité : Test d'étanchéité à l'air
25 rue des Forges
45140 Ormes
06 03 34 73 80
rtest.45140@gmail.com

SÉBASTIEN PELLÉ ENTREPRENEUR DU BÂTIMENT
Activité : Travaux du bâtiment et des extérieurs (maçonnerie, construction neuve ou rénovation, démolition, clôture, allée, terrasse…, isolation, peinture, menuiseries, pose de volets roulants…, travaux d'entretien jardin, nettoyage de façades et toitures…)
6, allée de Charmoy
45140 Ormes
06 60 59 79 14
sebastien.pelle2@wanadoo.fr

SKIKDA ENERGIE
Activité : Plomberie - Chauffage - Climatisation - Tuyauterie industrielle
29, ancienne route du Mans
45140 Ormes
06 23 35 61 29
skikda.energie@yahoo.fr

SOLVET IVAN
Activité : Peinture et décoration
14, rue des Forges
45140 Ormes
et 02 38 74 04 32

Bien-être et soins à la personne

CHLOE'VASION
Activité : Institut de beauté : Épilations - Manucure - Amincissement - Maquillage - Soins visage et corps
Sur rendez-vous uniquement
02 34 32 80 09
www.chloevasion.fr

ESPACE DE BIEN-ÊTRE ET VITALITÉ
Activité : Massages du monde, réflexologie plantaire - Spécialisé maternité-enfance
48, rue du Chemin de la Messe
45140 Ormes
06 86 48 87 59 (massages)
06 82 67 96 94 (réflexologie plantaire) - Sur rendez-vous uniquement par téléphone. Possibilité de venir à domicile.

O DÉTENTES CORALIENNES CORALIE MAIRET
Massages bien-être
104, rue Nationale
45140 Ormes
06 38 05 71 85
odetentescoraliennes.perso.sfr.fr

INSTITUT SHA BEAUTÉ
Activité : soins visages et corps, épilations…
27, rue Louise de Larnage
45140 Ormes
Charlène Marti – esthéticienne
www.shabeautee.fr
Du mardi au samedi 10h-20h
02 34 32 84 08

Boucherie – charcuterie – traiteur

JEAN-CHRISTOPHE PELLÉ
114, rue Nationale - 45140 Ormes
02 38 77 95 24

Boulangerie – pâtisserie

BOULANGERIE SELLIER ETS
Activité : Boulangerie
127, rue Nationale - 45140 Ormes
02 38 74 95 07 - 02 38 74 80 74

CONSTRUCTION PROMOTION URBANISME IMMOBILIER D'ENTREPRISE

UN NOUVEAU LOGO

EXIA

DE NOUVEAUX PROJETS

Nouveau programme,

prochainement à Ormes...

Photo non contractuelle - Création : la Fabrique de Com

5063393

contact@exia.fr · **02 38 43 86 00**

Bureau d'études

CAMO² – JACKY JOANNET
Activité : Conseil et assistance à la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage
2, rue de Val d'Ormes
45140 Ormes
07 71 03 82 54
jjoannet45@orange.fr

Coiffure

L'H'AIR ZEN
Activité : Coiffeur
90 bis, rue Nationale
45140 Ormes
02 38 74 80 32

MOD'STYL
Activité : Coiffeur, visagiste
1, rue de la Poule Blanche
45140 Ormes
02 38 74 09 51

Couture

ANN'COUTURE
Activité : Travaux de couture et de retouche / réparations sur cuirs
104, rue Nationale
45140 Ormes
06 14 75 27 66
ann-couture@sfr.fr
www.ann-couture.fr

Décoration d'intérieur

AMBIANCE SUBTILE
Activité : Décoration d'intérieur – Home staging
Dominique Nouara
24, chemin de l'Allée
45140 Ormes

Élevage

FAISANDERIE EARL
Activité : Faisans de chasse – Cailles – Perdreaux gris et rouges – Chasse à la journée
Lieu-dit Les Rochettes
45140 Bucy-Saint-Liphard
02 38 74 87 99

Fleuristes

NATURE FLOR
Activité : Artisan fleuriste
2, rue de la Poule Blanche
45140 Ormes
02 38 74 76 78

Gîtes ruraux

M. PHILIPPE BLONDEAU
Ferme de Vessard
Domicile et réservations
et 02 38 75 33 17

M. PIERRE FESNEAU
Ferme de Coulvreux
Domicile et réservations
02 38 74 88 03

Immobilier

ORM'IMMO
Activité : Agence immobilière
141, rue Nationale
45140 Ormes
02 38 74 82 14

MON AIDE IMMOBILIÈRE
Activité : agence de marketing communication spécialisée dans les transactions immobilières
17, rue des Forges
45140 Ormes
07 50 30 75 17
frederic.dacruz@monaideimmobiliere.fr

ORPI IMMO +
Activité : Agence immobilière
106, rue Nationale
45140 Ormes
02 38 71 60 00

Informatique

DIVA CONCEPT
Activité : Sous-traitance en informatique, développement ERP et Web J2EE
23, rue des Forges - 45140 Ormes
06 84 30 43 99
09 59 87 95 25

Marketing – communication

CORIPUB
Activité : Agence de communication – marketing
9, rue Joachim Du Bellay
45140 Ormes

Presse

LA CIVETTE DE LA MAIRIE
Activité : Tabac, presse
146, rue Nationale
45140 Ormes
02 38 71 23 95

Restaurants, bars, brasseries

AU PETIT CREUX
Activité : Restauration, self
127, rue Nationale
45140 Ormes
02 38 74 95 55

FRITERIE EN NORD
Activité : Spécialité du Nord (frites fraîches…) sur place ou à emporter
122 rue Nationale
45140 Ormes
☐ 02 38 81 16 41

LA POULE BLANCHE
Activité : Café, bar, brasserie, restaurant, pizzeria / dépôt presse (*République du Centre*)
123, rue Nationale
45140 Ormes
☐ 02 38 74 84 35

LA SUITE… BRASSERIE
Activité : Restauration, brasserie
Avenue du Général de Gaulle
Lieu-dit Les Mines
45140 Ormes
☐ 02 38 74 73 62
🖶 02 38 74 64 25

RELAIS DE LA MAIRIE RESTAURANT
142, rue Nationale
45140 Ormes
☐ 02 38 74 95 34
🖶 02 38 74 71 07

Services à la personne

DELCOURTE ANTHONY
Activité : Tous travaux espaces verts : tonte pelouse, taille de haie, arbuste, arbre – Multiservices – Possibilité de bénéficier de 50 % de réduction d'impôts
1, rue Jean-Antoine de Baïf
45140 Ormes
☐ 06 67 03 89 71

TAPIS CLEAN SERVICE
Activité : Nettoyage de tapis et moquettes à domicile
6, rue Descartes
45140 Ormes
☐ 02 38 56 40 33
☐ 06 08 22 51 12

Transports

ADTEC
Activité : Transport express, messagerie, logistique
16, rue du Vivier
45140 Ormes
Gilles Chassier
☐ 06 47 93 47 96

ORMES TAXIS (M. SAUTRON)
☐ 02 38 74 83 45
☐ 06 07 04 85 19

TAXI ORLÉANS-LOIRET (M. TATBY)
☐ 06 52 56 53 25

Vente à domicile

TUPPERWARE
Activité : Cours de cuisine à domicile, vente de produits pour la préparation culinaire, la conservation et le rangement
188, rue Nationale
45140 Ormes
☐ 02 38 74 60 95
☐ 06 87 61 41 25
edwige.gerique@neuf.fr

Vins et spiritueux

CAVE BRUANT
Activité : Négociant en vins et spiritueux, caviste
21, rue Nationale
45140 Ormes
☐ 02 38 74 95 47
🖶 02 38 74 60 63
info@cave-bruant.fr
🌐 www.cave-bruant.fr

GIRARD LAURENT
Activité : Négociant en vins
Tramier & fils
25, rue des Chabasses
45140 Ormes
☐ 02 38 74 96 60
☐ 06 08 98 77 68

LESOURD DANIEL
Activité : Négociant en gros de vins, spiritueux et alcools
1, place François Villon
45140 Ormes
☐ 02 38 74 65 35

Un besoin en intérim ?

Supplay, le profil du candidat 100% conforme à vos attentes

Une absence, un surcroît d'activité, un recrutement...
Pour nous, trouver le bon profil, ponctuel et motivé, est notre priorité !

Contactez une de nos 5 agences d'Orléans :

Orléans Industries
1 rue du Faubourg Bannier
T : 02.38.68.03.40
orleans@supplay.fr

Orléans Tertiaire Cadres
4, rue du Colombier
T : 02.38.24.15.30
orleanstc@supplay.fr

Orléans Pharma
Esplanade Coligny - Ilot de la Rape
T : 02.38.22.10.86
orleanspharma@supplay.fr

Orléans Transport Logistique
26 Avenue de St Mesmin
T : 02.38.24.90.90
orleanstl@supplay.fr

Orléans BTP
64 rue du Faubourg St Jean
T : 02.38.42.24.10
orleansbtp@supplay.fr

506239

www.supplay.fr

Supplay
Intérim et recrutement

les professionnels de Santé

Professions de santé

DENTISTES

GEOFFROY BAILLY
Activité : Chirurgien-dentiste et docteur en chirurgie dentaire
Résidence de la Fontaine
71 rue Nationale
45140 Ormes (cabinet médical)
sur rendez-vous au 02 38 86 17 18

CHRISTINE SALDANA
Activité : Chirurgien-dentiste et docteur en chirurgie dentaire
12, rue de la Poule Blanche
Résidence Saint-Exupéry
45140 Ormes
02 38 74 73 21

DIÉTÉTICIENNE

OCÉANE BAUBRON
Activité : Diététicienne diplômée d'État. Sur rendez-vous uniquement par téléphone.
48 rue du Chemin de la Messe
06 48 06 30 36
oce.baubron@laposte.net

INFIRMIÈRES

MARYLINE HARAN
Activité : Soins à domicile et au cabinet
17, rue du Chemin de la Messe
45140 Ormes
07 82 98 02 00

FRANCINE ROUSSEAU
Activité : Cabinet, soins à domicile
141, rue Nationale
45140 Ormes
02 38 74 01 39

KINÉSITHÉRAPEUTES

PASCALE DUMERY
Masseur kinésithérapeute DE
Activité : Soins à domicile et en cabinet / Thérapies manuelles
Rez-de-chaussée de la résidence du Vieux Puits
106 bis, rue Nationale (accès par passage sous le porche de droite)
45140 Ormes
02 38 74 04 55 / 06 80 67 68 14

LABORATOIRE

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES ANABIOCENTRE
Activité : Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h et le samedi de 7h30 à 12h
1 rue de Corroy - 45140 Ormes
02 38 78 05 55

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

CABINET MÉDICAL
Marius BUCA
Virginie COGNAUX
Nirina RANDRIANANTOANDRO
Résidence de la Fontaine
71, rue Nationale
45140 Ormes
02 38 21 14 33

NATUROPATHE – NUTRITIONNISTE

MARYSE FOURNIER
175 bis, rue Nationale
45140 Ormes
06 81 90 51 32 (sur rendez-vous)

OSTÉOPATHES DO

MARC GOUEFFON
Activité : Ostéopathe DO MROF
148, rue Nationale - 45140 Ormes
07 88 59 28 92

LUDIVINE TAVENNEC
Activité : Ostéopathe DO
6, rue de la Poule Blanche
45140 Ormes
Pour prendre rendez-vous :
06 17 50 67 36

OPTIQUE

OPTIQUE ORMOISE
Activité : Opticien
Résidence du Vieux Puits
112, rue Nationale - 45140 Ormes
02 38 70 58 39

PÉDICURE – PODOLOGUE

GERSENDE BERNARDI
Activité : Soins au cabinet ou à domicile
Semelles orthopédiques
71 rue Nationale - 45140 Ormes
(cabinet médical)
Sur rendez-vous 02 38 77 14 21

PHARMACIE

PHARMACIE D'ORMES
130, rue Nationale
45140 Ormes
02 38 74 84 49
02 38 74 76 20

PSYCHOLOGUE

CÉLINE DAS NEVES
148, route Nationale, 45140 Ormes
09 83 32 62 79

Tiers payant
Montures de créateur et griffées

optique, solaire polarisantes, lentilles de contact, diagnostic visuel sur rendez-vous

112, rue Nationale - ORMES
Tél. 02 38 70 58 39 - www.optique-ormoise.com

506391

509676

Médecine chirurgie radiographie analyses hospitalisation

3 rue Prévoté - 45140 Ingré **02 38 74 77 72**

les Associations

Culturelles et de loisirs 84
Sportives 86
À caractère social 90
D'anciens combattants 91
De résidents 91
Autres 92

Associations culturelles

AS MUSIC 45
14, rue Colin Muset - 45140 Ormes
02 38 74 97 35 – 06 78 96 27 95
ambiancemusic45@hotmail.com
Cette association a pour but de vous aider à organiser vos soirées, mariages, baptêmes, anniversaires…, en vous proposant la sonorisation et les animations de votre choix.
Président : Sylvain Guenant

Association communale de chasse d'Ormes
Adresse du bureau :
27, rue de Darvoy
02 38 43 81 06
Pratique de la chasse au petit gibier.
Activité de la chasse en période d'ouverture le dimanche et les jours fériés selon les dates et heures fixées par la préfecture.
Comptage des perdrix et des lièvres début mars de chaque année.
Président : Patrick Soulas

Association de pêche
4, allée Philippe de Commines
45140 Ormes
02 38 74 75 47 – 06 08 54 43 34
Gestion et animation de l'étang du domaine de la Canaudière.
Manifestations : Enduro carpes, pêches nocturnes (Nuit des carpes), concours de pêche au coup pour tous…
Président : José Espinosa

Batterie-fanfare intercommunale (Ingré-Ormes)
16, rue de Corroy - 45140 Ormes
02 38 74 94 26 / 06 67 27 63 90
françoissoulas@sfr.fr
http://bfiio.free.fr
Animer des fêtes en musique par des concerts ou des défilés et partager notre culture musicale spécifique avec des instruments naturels. Répétitions le vendredi soir au château de Bel Air de 20h30 à 22h30 à Ingré.
Programme des manifestations : Carnavals, fêtes locales, commémorations officielles, concerts, Fêtes johanniques…
Président : François Soulas

Cité des Joueurs (La)
158, route d'Orléans – Les Barres
45140 Ormes
06 09 14 74 89
pascal.boucrot@wanadoo.fr
http://w40kcentre.actifforum.com
Pratique et promotion des jeux de figurines, des jeux de rôle, des jeux de plateau avec cartes, des jeux de simulation et des jeux de société. Organisation et participation à des tournois et salons régionaux et nationaux. Réunions et rendez-vous à la demande.
Président : Pascal Boucrot

Club des Belles Années
95 rue du Petit Clos de Gouchot
45140 Ormes
06 83 30 65 65
rousville.patrick.45@orange.fr
Manifestations : Lundi : tarot de 14h à 18h. Mardi : travaux manuels de 14h à 18h. Jeudi : jeux ludiques pétanque, belote, Scrabble. Sorties diverses selon les saisons, voyages, spectacles…
Président : Patrick Rousville

Compagnie Phil en Troupe
69, rue du Chemin de la Messe
45140 Ormes
07 67 42 47 72
philentroupe@orange.fr
Facebook : Philentroupe
Spectacles de variétés et cabaret animations de soirées.
Les répétitions ont lieu tous les jeudis à 18h30 à la salle François Rabelais.
Président : Joël Desport

Espéranto Loiret
3, rue Rémi Belleau - 45140 Ormes
06 60 17 84 29
esperanto-loiret@yahoogroupes.fr
ou jp.tonnieau@freesurf.fr
http://esperanto.loiret.free.fr
Cours d'initiation à l'espéranto tous les vendredis de 18h30 à 20h salle Clément Marot. Chaque année, des rencontres internationales de jeunes sont organisées en France et dans divers pays.
Président/contact : Jean-Paul Tonnieau

La Passion du Fil
24, rue Nationale - 45140 Ormes
02 38 74 70 92 / 06 43 52 29 72
michel.thevenin0594@orange.fr
mariebrouard@live.fr
Cours de broderies, dentelles…, divers travaux de couture. Salle d'activité n° 3 – salle François Rabelais / les jeudis et un samedi sur deux de 14h à 17h.
Présidente : Badra Rumeau

Ormes-Okou
147, rue Nationale - 45140 Ormes
06 59 44 08 76 (présidente)
ormesokou@gmail.com
Association à but humanitaire ayant pour vocation de mener des actions en faveur des enfants togolais afin d'améliorer leurs conditions de vie et leur scolarité.
Présidente : Florine Abalo-Kunkel

Phosphène
112, rue du Parc
45000 Orléans
06 81 82 01 85- phosphene@neuf.fr
ateliers-phosphene.com
Atelier dessin-peinture tous niveaux pour les adultes, avec Bressot, le mercredi de 14h30 à 16h30 salle Clément Marot. D'autres ateliers pour enfants et adultes sont proposés ailleurs : contactez-nous !
Président : Michel Saget

Saona
146 rue du Petit Clos de Gouchot
45140 Ormes
06 68 73 84 12 – Céline
pensee.positive@hotmail.fr
L'association Saona propose des cours collectifs de sophrologie et de relaxation. Organisation de journées et week-end bien être.
Présidente : Céline Grandvillain

Si Ormes m'était conté
6, allée de Charmoy
45140 Ormes
02 38 74 83 60
L'association souhaite faire découvrir le passé de la commune.
- Recherches généalogiques avec exposition.
- Organisation d'une fête populaire tous les deux ans.
- Animations sur le marché d'Ormes, animations de Noël.
- Recherche tout objet, toute photo ou tout document ayant un rapport avec le passé d'Ormes.

Présidente : Martine Pellé

Société d'horticulture d'Ormes
13, route de Gidy
02 38 74 85 03
13lachevrerie@orange.fr
sho-ormes.fr
La Société d'horticulture propose, une fois par mois, un cours d'art floral et un cours pratique ou théorique sur les thèmes suivants :
- Plantations, taille, entretien des jardins, le bouturage, le traitement des jardins…

L'association organise chaque année des manifestations telles que :
- La galette des Rois, le marché de Noël et la sortie annuelle en fin d'année.

Cours pour apprendre à mieux se servir de son appareil photo : salle n° 3 tous les premiers mercredis de chaque mois / cours d'informatique..
Président : Jacques Seguin

Ti-Piment
15, rue Colin Muset - 45140 Ormes
02 38 74 76 67
Pour animer vos après-midi, soirées, événements familiaux, faites appel à l'association Ti-Piment.
Par ailleurs, l'association propose des cours de danses du soleil, folklore antillais, danses africaines, chorégraphies…
Lieu : salle de danse à Ormes. Tous les samedis de 15h30 à 19h.
Présidente : Sabine Mothmora

Troupe du Cerf Volant

3, chemin du Bourgneuf
45140 Ormes
06 43 12 65 88 – Mme Tavennec
atavennec@yahoo.fr

Troupe adultes : Adultes : Répétitions les mardis et jeudis de 20h30 à 22h30 (salle François Rabelais : salle de répétition). Chaque année, une pièce est présentée au public fin janvier à Ormes et le premier week-end de février à Boulay-les-Barres. La mise en scène est assurée par Patrick Bourdon et Christianne Piedallu

Ateliers jeunes de 10 à 15 ans : Les jeunes préparent également une pièce qu'ils jouent au mois de juin. Les cours et la mise en scène est assurée par Isabelle Quentin. Les répétions ont lieu les mardis de 18h à 20h à la salle théâtre hors vacances scolaires.

Présidente : Annie Tavennec

Club ornithologique d'Ormes

9, boulevard Pierre de Ronsard
45140 Ormes
Gilles Chaulet : 06 02 25 25 99 ou 02 38 74 99 51
Philippe Vanier : 06 12 04 81 24
c.o.o.45.secretariat@gmail.com

Activité :

- Conseils, échanges, présentation de sujets sur l'élevage des oiseaux exotiques, becs crochus, etc. Réunion tous les 2 mois, le premier vendredi à 20h à Ormes. Cotisation annuelle de 20 €.
- Organisation d'expositions, bourse d'oiseaux exotiques, sorties club.
- Accessible à tous à partir de 12 ans et gratuit jusqu'à 18 ans.

Président : Philippe Vannier

Associations sportives

Association de danse La Pléiade

12, bd Michel Eyquem de Montaigne
45140 Ormes
06 85 21 99 76
lapleiade.danse@orange.fr.
www.pleiade-danse.fr

- Cours de danse :
  - Modern'Jazz à partir de 5 ans ;
  - de hip-hop à partir de 8 ans ;
  - de rock ;
  - de danses de salon ;
  - de West coast swing ;
  - de salsa ;
  - de Zumba / Body-sculpte.

Les cours ont lieu du lundi au samedi au complexe sportif Seigneuret à Ormes.

- Organisation d'un gala de danse tous les 2 ans, de soirées dansantes, démonstration, stages,…
- Dates à retenir pour 2017 : Gala de danse le 17 juin à 20h30 et le 18 juin à 15h

Présidente : Pascale Moreau

Association sportive et scolaire d'Ormes

École élémentaire Jacques Prévert – Place Clément Marot - 45140 Ormes
02 38 74 99 45
eric.sigure@ville-ormes.fr

Préparez les mollets et allongez les foulées… Activités sportives pour les enfants scolarisés à Ormes.

Président : Éric Siguré

Avenir cyclotourisme d'Ormes

Courts Suzette Dargery
(complexe sportif des Plantes)
147 rue Nationale - 45140 Ormes
06 79 22 08 49
02 38 74 71 77 (président)
joskar@aliceadsl.fr
http://caupavillons1.chez-alice.fr/ACO/

L'Avenir cyclotourisme d'Ormes, adhérente à la Fédération française de cyclotourisme, a pour objectif de développer la pratique du tourisme à vélo ou à VTT.

- Chaque dimanche matin, le club propose de participer aux randonnées organisées par les clubs voisins et organise des déplacements extérieurs régulièrement.
- Une section Ufolep VTT a été créée pour ceux qui voudraient pratiquer la compétition. La double licence FFCT et UFOLEP est obligatoire.
- L'accueil jeunes du samedi après-midi, faute d'un nombre de participants suffisant, sera fermé pour la saison 2017.
- Le club organisera sa traditionnelle marche des Rois le dimanche 7 janvier 2018.

Présidente : Marie-Louise Cau

Club de billard d'Ormes

24, rue Montaigne
45140 Ormes
06 75 72 22 49
billard.club.ormes@hotmail.fr
Club loisirs sans licence.
La salle est ouverte de 8h à 22h à tous les adhérents.
Le club organise 5 tournois en interne.
La salle de billard se situe au complexe sportif Suzette Dargery.
Président : Francis Gauthier

Club de boxe ormois

67, rue du Chemin de la Messe
45140 Ormes
Pour contacter le club (Farid Gallouze) :
02 38 74 97 50
06 65 17 22 58
gallouze.farid@neuf.fr
Boxe anglaise.
Entraînements : les lundi, mercredi et jeudi de 18h à 20h, salle Émile de Ponte. Initiation et découverte de la boxe anglaise, avec préparation physique et technique.
Le mercredi de 16h30 à 17h30, boxe éducative, pour les 10 ans à 14 ans.
Pour les plus de 18 ans, musculation le mardi et vendredi de 18h à 20h.
Président : Élie Richard

Kick-boxing « Fidel et Marcel »

Association sport de combat pieds/poings et disciplines associées.
7, impasse des Sorbiers
45140 Boulay-les-Barres
06 07 03 99 32
02 38 75 36 53
fidel14@orange.fr
Club de Kick Boxing (cours à la carte) 2 € le cours.
Enfants gr1 : 4 à 6 ans ; enfants gr2 : 6 à 10 ans ; enfants gr3 : 10 à 15 ans, adultes.
Entraînements : mardi de 19h30 à 21h (salle Dotremont), jeudi de 19h30 à 21h (salle polyvalente de Boulay-les-Barres).
Nuit des arts martiaux et des sports de combat une fois par an salle Seigneuret à Ormes et soirée kick à Boulay-les-Barres le 25 mars 2017.
Président : Fidel de Castro

Courir à Ormes

14, rue de La Boétie
45140 Ormes
02 38 74 82 73
06 62 55 82 73
couriraormes@orange.fr
Facebook : CAO toujours plus haut
Pratique de la course à pied en groupe dans un esprit de convivialité en ne laissant jamais une personne toute seule.
Les adhérents s'auto-motivent et les plus expérimentés conseillent ceux qui souhaitent progresser en partageant leurs différentes expériences acquises en participants à de nombreuses courses dans l'Hexagone et en dehors.
Rendez-vous pour le départ en groupe sont les :
- Mardi, mercredi et vendredi à 18h
- Dimanche à 9h30

Sorties entre 9 et 15 km selon les groupes et les envies.
CAO participe en groupe aux différentes courses(route et trail) dans la région mais aussi partout en France.
Le bureau organise un barbecue au printemps et un repas en fin d'année.
Des sorties « hors Canau » une fois par trimestre environ permettent de découvrir d'autres lieux pour courir dans la région.
Organisation d'un voyage « sportivo-culturel » tous les 2 ans.
Président : Jérôme Souriou

ESO Pétanque

9, rue de Gidy - 45140 Ormes
02 38 74 81 80
06 09 25 79 12
gaston.sanchez@sfr.fr
Entraînements : Les lundis après-midi à la Canaudière et les vendredis avec le club fédéral d'Ingré au parc de Bel Air à partir de 17h.
Licence à partir de 8 ans pour les jeunes.
Inscription possible jusqu'en décembre.
Manifestations :
- Rencontres amicales ;
- Compétitions ;
- Concours régionaux, UFOLEP ;
- Qualificatif inter-régional qui se déroulera cette année à Ormes ;
- Championnat de France.

Présidente : Maryline Sanchez

Gym en f'Ormes

Mairie d'Ormes
147, rue Nationale
45140 Ormes
07 83 48 74 95
gymenformes@gmail.com
http://gymenformes.wixsite.com/site

Pour les adultes (inscription possible pendant toute la saison en fonction des places disponibles) :
Fitness, Step, Stretching, Fit'tendance, Yoga, Gym douce, Salle de Musculation.

Activité avec inscriptions uniquement en septembre :
Marche Nordique (en partenariat avec l'ASFAS)

Pour les Enfants :
De 3 à 6 ans (Maternelle) : Éveil et Motricité « Les Petits Loups »
De 6 à 8 ans (CP, CE1, CE2) : Récréa'gym

Horaire des Cours :

Adultes :
- Fitness : lundi 17h45-18h45 ; jeudi 20h30-21h30 ; samedi 9h-10h
- Step : lundi 20h45-21h45 ;
- Fit'tendance : vendredi 17h15-18h
- Stretching : jeudi : 21h30-22h ;
- Gym douce : lundi 9h15-10h15
- Yoga : mardi 18h30-19h30 et 19h45-20h45
- Salle de musculation : samedi 12h30-13h30
- Marche Nordique : vendredi 18h-20h ; dimanche 9h30-11h30

Enfants :
« les Petits Loups » : mercredi 17h-17h45
« Récréa'gym : jeudi 17h-18h

Présidente : Sabrina Touchard

Éveil Sportif d'Ormes Basket-Ball

49, rue de Corroy
45140 Ormes
02 38 74 82 98
06 24 61 18 78
www.esormesbasket.clubeo.com
eso.basket45@wanadoo.fr

Activités :
- Pratique du basket en entraînements et en compétitions : niveau Départemental, Régional et National.
- Les entraînements ont lieu 2 à 4 fois par semaine, selon les catégories et le niveau de jeu.
- Des stages de 3 jours sont organisés à chaque période de vacances scolaires.
- Organisation de tournois annuels pour les catégories « jeunes et mini basket ».
- Organisation de manifestations extra sportives au cours de la saison (vides greniers, lotos, thé dansant, tournoi inter-entreprises).
- Participation du club aux différentes activités communales.

Président : Denis Lecoupt

Éveil Sportif Ormes Tennis

2954, ancienne route de Chartres
45770 Saran
06 06 54 54 15
anthmallet@yahoo.fr
www.club.fft.fr/tennis.club.ormes

Activités :
Le club de tennis compte aujourd'hui 240 adhérents et propose un large choix d'activités ainsi que de nombreuses manifestations.

Entraînements : mini-tennis, jeunes, centre d'entraînement, adultes
- Musculation le jeudi soir de 18h à 19h30
- Tennis forme le mercredi de 19h à 20h.

Manifestations :
- Tournoi interne en juin
- Tournoi homologué FFT en décembre
- Tournoi homologué FFT senior en avril

- Tournoi de double en novembre
- Championnat par équipes hiver et été, jeunes, seniors, et vétérans
- UFOLEP, championnat par équipes

Président : Anthony Mallet

Éveil Sportif d'Ormes Tennis de Table

Président : 06 65 45 88 01
Secrétaire : 07 82 86 88 00
Correspondant club : 06 59 38 62 41
ormes.tennisdetable@free.fr
esormes.free.fr

Entraînements ouverts à tous les adhérents salle Dotremont :

Avec entraîneur :
Lundi : de 20h à 22h30 (juniors et adultes)
Mardi : de 17h à 19h30 (jeunes)
Mercredi : de 14h à 18h (jeunes)

Sans entraîneur :
Jeudi : de 20h à 22h30 (adultes)
Vendredi : de 18h30 à 20h (jeunes et adultes)

- 1 équipe en championnat régional 3
- 5 équipes engagées en championnat départemental D3 à D6
- 1 équipe vétérans
- 1 équipe jeunes
- Participation au Critérium fédéral individuel et aux Tournois jeunes Loiret

Président : François Fouchet

Ormes/Saint-Péravy Football Club (OSPFC)

147 route nationale
Hôtel de ville - 45140 Ormes
Secrétariat : 02 38 80 64 55
Président : 07 71 03 82 54
jjoannet45@orange.fr
www.ormesfootball.fr

Entraînements aux terrains de la Canaudière :
Lundi soir :
17h30/19h30 : U11-U13
Mardi soir :
18h/21h : U15-U17-Féminines
Mercredi après midi :
U7-U9-U11-U13
Mercredi soir :
Seniors
Jeudi soir :
18h/21h : U15-U17-Féminines
Vendredi soir :
18h30/23h : Seniors et Loisirs Vétérans
Samedi et dimanche :
Compétitions

Manifestations :

- Chalouppée : Décembre à Saint-Péravy-la-Colombe
- Loto : 22 janvier à Ormes
- Soirée dansante : 18 mars à Saint-Péravy-la-Colombe
- Tournoi jeunes et loisirs : 30 juin, 1er et 2 juillet à la Canaudière

Président : Jacky Joannet

Association scolaire

AP2E ORMES

Association des parents d'élèves des écoles d'Ormes
Contact : Audrey Berger, correspondance à adresser à :
Mairie d'Ormes
147, rue Nationale - 45140 Ormes
06 63 60 87 72
ap2e.ormes@gmail.com / AP2E Ormes sur Facebook
Association affiliée à l'UNAAPE dont les principales missions sont :

- Aider les parents en ce qui concerne la vie scolaire de leur(s) enfant(s), en les informant sur le fonctionnement et l'évolution du système éducatif.
- Représenter les parents d'élèves de l'enseignement public auprès des établissements scolaires, du corps enseignant, des autorités académiques, du rectorat, des collectivités locales, des pouvoirs publics et de tout organisme concerné par l'enseignement.
- Permettre la constitution de listes présentées par l'Association autonome des parents d'élèves aux élections des représentants des parents d'élèves dans les établissements scolaires.
- Permettre la représentation de l'Asso-

ciation autonome des parents d'élèves dans les différentes instances concernées par l'enseignement public.
- Organiser des manifestations en faveur des élèves des écoles d'Ormes afin de promouvoir l'échange et la convivialité entre les familles et de financer par le biais de subventions les coopératives scolaires des écoles d'Ormes (ex. : vente de sapins de Noël, organisation du carnaval, participation aux fêtes des écoles…).

Présidente : Audrey Berger

Associations à caractère social

Association ADMR – Orléans Val de Loire

33 bis, rue de Bagneaux
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
02 38 70 83 00
02 38 70 53 10
info.fede45@admr.org
www.fede45.admr.org

AUTONOMIE : Accompagnement des personnes dans leur quotidien. DOMICILE : Aide au ménage, repassage, jardinage, ou petit bricolage à domicile. FAMILLE : Garde d'enfants à domicile, accompagnement et soutien familial. FILIEN : Maintien et sécurisation par la téléassistance. Repas équilibrés livrés à domicile.

L'ADMR propose aussi de nombreuses missions de bénévolat. Rejoignez une équipe locale de bénévoles qui agit sur le terrain, crée du lien social et est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Président : Yves Lecomte

Communauté Emmaüs

1, chemin de l'Allée - 45140 Ormes
02 38 74 75 87
02 38 74 78 71
emmausloiret@wanadoo.fr
www.emmaus-orleans.org

Récupération, tri, remise en état et vente à très bas prix de biens d'équipement divers tels que : objets, meubles, vaisselle, bibelots, livres, électroménager, vêtements, bijoux, jouets, linge de maison et linge ancien…

Emmaüs récupère les objets qui ne sont plus utilisés et les revend à prix solidaires. Cette activité permet de faire vivre les compagnons d'Ormes et d'apporter une aide à l'échelle locale, nationale ou internationale. Sur simple appel téléphonique, les compagnons viennent chez vous récupérer vos dons. Deux grandes ventes exceptionnelles sont organisées par an : en juin et en décembre.

Bric-à-brac et friperie :
1, chemin de l'Allée à Ormes.
Horaires d'ouverture :
- tous les mardis et jeudis de 14h30 à 18h*
- samedi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h*
- le 1er dimanche de chaque mois de 14h30 à 18h*

* Horaires d'été

Président : Claude Morf

Familles rurales

Salle d'activité n° 3
salle François Rabelais
17, rue du Chemin de la Messe
45140 Ormes
06 51 95 76 96
afr.ormes@free.fr
www.famillesrurales.org/ormes45/
- Vide-greniers
- Fête des Mères
- Téléthon

- Atelier :
  - soutien en français (adultes)
  - écologie en famille
  - paillage
  - informatique
- Mise à disposition de matériel
- Vide ta chambre

Président : Pascal Haran

ROOT'SECOURS

30 bis, rue de la Borde
45140 Ormes
06 68 43 66 58
associationrootsecours@gmail.com

L'association ROOT'SECOURS a été créée afin d'unir, de fédérer et de promouvoir des associations à but humanitaire ou d'entraide, en créant des événements sportifs, culturels et festifs ; permettant la récolte de fonds destinés à ces associations.

Nos actions s'adressent à toutes associations à but humanitaire ou d'entraide désireuses de se faire connaître ou de récolter des fonds.

Pour ce faire, nous pourrons :

- Aider des associations à organiser des événements.
- Créer de notre propre initiative des événements destinés à aider une association choisie au préalable.

Tout au long de l'année, à travers nos actions, nous apportons un savoir-faire sur l'organisation d'événements et la diffusion médiatique au niveau local.

Facebook : https://www.facebook.com/Rootsecours-1466413680268045/

Président : M. Pelletier

Vaincre la mucoviscidose

Chez M. Chancerel Daniel
17, rue de Gidy - 45140 Ormes
02 38 91 44 92 ou 06 77 81 11 35
chancerel.daniel@orange.fr

Vaincre la Mucoviscidose accompagne les malades et leur famille dans chaque aspect de leur vie bouleversée par la mucoviscidose. L'association est organisée autour de 4 missions prioritaires :

- Guérir en soutenant et en finançant la recherche,
- Soigner en améliorant la qualité des soins,
- Vivre mieux avec la mucoviscidose en améliorant la qualité de vie des patients,
- Sensibiliser le grand public et informer parents et patients.

Virades de l'Espoir chaque dernier dimanche de septembre.

Président : Pierre Guérin
www.vaincrelamuco.org
Contact Ormes : Daniel Chancerel

Associations d'anciens combattants

Anciens combattants prisonniers de guerre

12, allée de Charmoy
45140 Ormes
02 38 74 82 15

Participation aux manifestations patriotiques.

Président : William Grejon

Fnaca Ingré-Ormes

137, rue de Coûtes - 45140 Ingré
02 38 74 88 78 ou 06 88 65 81 48

Participation à toutes les cérémonies commémoratives et patriotiques.

Manifestations :

- Buffet dansant
- Méchoui
- Galette
- Cérémonies commémoratives… voyage

Président : Roger Garnier

Associations de résidents

Association syndicale des copropriétaires des lotissements des Charbons Blancs (ASCPLCB)

17, rue de La Boétie - 45140 Ormes
02 38 74 69 30 – 06 63 75 47 47
charbonsblancs@chez.com
charbons.blancs.45@gmail.com
http://charbonsblancs09.chez.com

Objectifs :

- Un lien entre les résidents des lotissements.
- Un lien entre les résidents des lotissements et la municipalité.

Réunion :

- Réunion du bureau, au Chalet des associations, en milieu de mois (sauf juillet et août). L'ensemble des résidents y est convié.

Président : Éric Voisin

Vivre au clos de Lucille
9, rue du Clos de Lucille
45140 Ormes
06 30 20 15 45
associationvivreauclosdelucille@yahoo.fr
Objectifs :
- Promouvoir la diversité et la bonne entente dans le lotissement.
- Créer des liens d'amitié, d'entraide et de solidarité.
- Porter à la connaissance des pouvoirs publics les problèmes de toute sorte concernant le quartier, notamment en matière de garderie, circulation, sécurité, hygiène, éclairage public et voirie.

Présidente : Carole FREVAL

Autres

Amicale des sapeurs-pompiers Ormes - Saran
Centre d'incendie et de secours
Chemin de l'Allée
45140 Ormes
06 21 35 95 62 (Sébastien Oudard)
- Maintenir les liens conviviaux au sein du personnel pompier et leur famille.
- Noël des enfants
- Sainte-Barbe
- Journée détente

Président : Sébastien Oudard

Amicale « Détente et loisirs » d'Ormes
Mairie d'Ormes
45140 Ormes
02 38 70 85 20
adel45140@gmail.com
Amicale du personnel communal actif et retraité de la ville d'Ormes. Organisation de sorties culturelles, sportives et de loisirs pour le personnel. Organisation d'un vide-greniers ouvert à tous.
Présidente : Magalie Le Gall

Bobtail Club
20, rue Blaise Pascal
45140 Ormes
02 38 74 26 70
Rôle :
- Mettre en place des tests destinés à contribuer à l'amélioration de la race.
- Faire reconnaître la race et encourager la participation aux expositions.
- Favoriser les relations entre adhérents et les guider dans leur choix.
- Publier un périodique riche en informations pour le propriétaire et l'éleveur.

Trésorière : Guylaine Ribeiro

GEP 45
IGM 580, rue du Champ Rouge
ZAC des Vergers
45770 Saran
gep45contact@gmail.com
www.gep45.com
Tournoi interentreprises kart.
Dégustation du beaujolais nouveau.
Tournoi interentreprises basket.
Vœux et dégustation de galette.
Speed Business Meeting.
Visite d'entreprises.
Organisation de petits déjeuners à thème.
Président : Frédéric Kozubski

HANRO (Halte aux nuisances routières à Ormes)
76, rue de la Borde
45140 Ormes
02 38 74 81 66
nalazard@wanadoo.fr

Face aux nuisances qui se développent sur notre commune, HANRO vous propose de vous investir dans la défense de votre cadre de vie.
Vie de l'association :
- Assemblée générale annuelle
- Réunion mensuelle du bureau
- Informations aux adhérents, actions ponctuelles

Présidente : Nicole Alazard

Paroisse Notre-Dame de la Nativité d'Ormes
Presbytère
153, rue Nationale
45140 Ormes
Contact : Marie-Denise Pellé :
02 38 74 82 98
Prêtre responsable : Père Jacques Pissier : jacques.pissier@orange.fr
http://blogstloup.blogspot.fr/

les Cultes

Culte Catholique 94

Paroisse Notre-Dame de la Nativité d'Ormes
153, rue Nationale • 45140 Ormes
Accueil paroissial :
Marie-Denise Pellé
02 38 74 82 98
dmdpelle@wanadoo.fr
ou paroisse.ormes@gmail.fr
Prêtre responsable :
Père Jacques Pissier
jacques.pissier@orange.fr
02 38 44 30 15

Culte Catholique

Paroisse Notre-Dame de la Nativité d'Ormes
L'église vous accueille :
- **pour une demande de baptême ou de mariage,** s'adresser à Isabelle, assistante de pastorale

02 38 43 80 43
doyenneouest@orange.fr

Pour rencontrer le prêtre :
Père Jacques Pissier
jacques.pissier@orange.fr
02 38 44 30 15 et 06 71 96 33 46

Messes :
- **Ormes :** les premier et troisième dimanches du mois à 10h30 (informations affichées sur la porte de l'église) ;
- **Ingré :** chaque samedi à 18h30
- **Bucy-Saint-Liphard :** le cinquième dimanche du mois

Baptêmes : Une fois la demande formulée auprès d'Isabelle, les parents sont invités à rencontrer l'équipe de préparation au baptême. La cérémonie a lieu dans l'une des églises du doyenné. À Ormes, ils auront lieu les samedis 5 mars et 28 mai 2016.

Obsèques : Contacter les pompes funèbres de votre choix qui fixeront, avec l'assistante de pastorale, les dates et heure de la cérémonie. Des laïcs assurent l'accompagnement des familles.

Formations religieuses (pour les baptisés ou non) :
- **Éveil à la foi :** pour les enfants de 4 à 7 ans, cinq rencontres dans l'année.
- **Catéchisme :** pour les enfants du CE2 au CM2 en paroisse, inscription en début d'année scolaire.
- **Aumônerie Képhas :** pour les jeunes de la 6e à la terminale, 10, rue de la Garenne à Ingré.

02 38 74 77 92
kephas.aepouest@free.fr
- **Catéchuménat des adultes et recommançants :** consulter le blog.

Vie diocésaine :
http.www.orleans.catholique.fr
- Le CERC (Centre d'étude et de réflexion chrétienne), 1, cloître Saint-Aignan

02 38 42 11 77
secretariat.cerc@free.fr
- RCF la radio des chrétiens du Loiret : 91.2 FM.

Urgences

Numéro unique d'appel d'urgence européen
112

Police secours
17 (pour les urgences seulement)
Standard : 02 38 24 30 00

Police nationale
Hôtel de police :
63, faubourg Saint-Jean
45000 Orléans
02 38 24 30 00
17 (pour les urgences seulement)

Services incendie sapeurs-pompiers
18

SOS médecins
02 38 54 44 44

Secours médical d'urgence
SAMU 45 :
14, avenue de l'Hôpital
15
Sida info service :
0 800 840 800
Drogues info service :
0 800 23 13 13
Service social
115
SOS amitié
02 38 62 22 22
Allô enfance maltraitée
119

Permanence Mairie
Élu d'astreinte : 06 88 16 79 32

Hôpitaux
Hôpital général :
1, rue Porte Madeleine
02 38 51 44 44
Spécialités médicales et chirurgicales, urgences pédiatriques
Hôpital de La Source :
02 38 51 44 44
Admissions d'urgence, médecine et chirurgie générales.

Pharmacies
Après 21 heures, s'adresser à l'hôtel de police d'Orléans, 63, faubourg Saint-Jean à Orléans, muni de l'ordonnance médicale et d'une pièce d'identité. 17

EDF-GRDF
Raccordement gaz naturel :
GRDF : 09 69 36 35 34
Pour les personnes titulaires d'un contrat gaz ou électricité Dolce Vita :
09 69 32 43 24
www.dolcevita.gazdefrance.fr
Urgences gaz naturel :
0 800 47 33 33 (24h/24)

France Télécom
Dérangements : 10 13
et pour les besoins professionnels :
10 15 (appel gratuit)

Télédistribution
Pour tout problème avec la télévision par câble. **FORCLUM Centre Loire :**
3, rue Gustave Eiffel – 45000 Orléans
02 38 61 20 00
02 38 61 20 32
Numéro de dépannage :
06 17 68 44 34
orleans.forclum@eiffage.com

Veolia Centre-Ouest
Compteurs d'eau :
09 69 32 35 29

Destruction guêpes et frelons
33, route de Gien
45590 Poilly-lez-Gien
06 01 94 86 29 – 06 28 57 14 75

Enfants disparus
www.116000enfantsdisparus.fr
116 000

Notes personnelles

Notes personnelles

Notes personnelles

510624

entreprise MOLLIERE

***

CHAUFFAGE - PLOMBERIE
CLIMATISATION - VENTILATION
CUISINES PROFESSIONNELLES

***

MAINTENANCE
Agence de :
La Chapelle-St-Mesmin
Tél. 02 38 43 10 00

INSTALLATIONS
Siège social :
Lailly-en-Val
Tél. 02 38 44 74 45

506232

CHESNÉ sarl
PEINTURE

VITRERIE - PEINTURE
RAVALEMENT
PAPIERS PEINTS
VITRAGE ISOLANT
REVÊTEMENTS
MURS ET SOLS

36, rue des Charronneries
ZAC de Gourville - 45140 ORMES
Tél. 02 38 74 93 78 / Fax 02 38 74 77 41
chesne.sarl@orange.fr

la beauté pour tous
L'ORÉAL
GEMEY
MAYBELLINE
L'usine experte du maquillage couleur
Gemey Paris Maybelline New York
20, rue du Paradis - Ormes BP 226
45144 St Jean de la Ruelle CEDEX
Tel : 02.38.65.76.00
506383

506382
GERONDEAU
au rond-point des conseils !
BOIS PANNEAUX MENUISERIE CARRELAGE
SANITAIRE CHAUFFAGE CLIMATISATION
• Bois & dérivés
• Menuiseries
• Carrelage
• Chauffage
• Sanitaire
• Climatisation
www.zimages.fr
GERONDEAU - ROND-POINT GIRATOIRE - 2123, Rue nationale 45774 Saran. Tél : 02 38 79 80 00